

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 15 MAI 1995

FRANÇOIS OST

Le juriste-philosophe

Le pont que le droit de l'environnement tente de jeter entre nature et humanité déborde la question de la gestion des problèmes écologiques

JEAN PICHETTE

Le droit et la nature peuvent-ils faire bon ménage? Si le monde de la loi civile nous semble aujourd'hui tout naturel, peut-on pour autant en faire un simple sous-ensemble d'un domaine plus vaste régi par les «lois de la nature»? En prenant la mesure de l'écart entre l'univers du droit et celui de la nature, François Ost ouvre des perspectives fascinantes pour l'analyse des sociétés contemporaines, à égale distance du préchi-précha écologiste et de l'abstraction juridique.

«Dans la perspective de l'écologie radicale, les lois de la nature apparaissent comme le modèle des lois de la cité. Pourtant, l'école du droit naturel moderne, dont notre droit est l'héritier, appelle l'homme à quitter l'état de nature, qui est un état incertain, pour entrer dans le régime de la loi civile, par le biais du contrat social.» Pour le professeur de droit aux Facultés universitaires Saint-Louis, à Bruxelles, l'étude du pont que le droit de l'environnement tente de jeter entre nature et humanité déborde ainsi largement la question de la gestion des problèmes écologiques. Elle conduit à questionner les termes juridiques posant le problème des rapports de l'homme à la nature et des hommes entre eux.

«Les concepts dont les juristes héritent sont extrêmement classiques: ils se situent dans la lignée du dualisme cartésien, qui marque une coupure entre le cogito, pure substance pensante, et finalement tout ce qui lui est extérieur, incluant le corps de l'homme lui-même. On a ainsi un sujet de droit, investi d'une sorte de souveraineté à l'égard de la nature, à l'égard des choses vis-à-vis desquelles il n'a aucun rapport autre que d'appropriation, de transformation, de manipulation.»

Seule cette conception du sujet de droit, comme sujet abstrait, désincarné, faisant face à la nature, rend possible l'idée d'une personne propriétaire de son propre corps, dont certains éléments pourraient alors faire l'objet d'une exploitation commerciale, comme on commence à le constater. La conception moderne de la propriété, comme le montre bien Ost dans un ouvrage récent, *La Nature hors la loi*, demeure d'ailleurs la catégorie centrale du dispositif juridique moderne: en soustrayant la chose de toutes normes sociales communes, elle modifie radicalement les rapports sociaux.

«Le Code civil, en définissant la propriété comme le droit d'user et de jouir de son bien de la manière la plus absolue, ce qui comprend le droit de détruire la chose, balaie les rapports de solidarité existant dans les sociétés d'Ancien Régime. On a oublié ce en ne retenant que les mauvais côtés de ces sociétés, comme les rapports de servage et de servitude.»

Le lien social

En instaurant un face à face entre l'homme et la nature, la codification rompt avec une tradition dans laquelle ces rapports de l'homme à la nature étaient indissociables des rapports des hommes entre eux: plusieurs droits simultanés pouvaient en effet être exercés par différentes personnes sur les mêmes ressources, qui ne pouvaient donc être soustraites totalement des normes sociales. Aux yeux du directeur du Centre d'étude du droit de l'environnement, l'instauration de la propriété moderne constituait ainsi un véritable projet politique de redéfinition du lien social: ses conséquences sur le plan de l'exploitation de la nature devraient toutefois nous amener aujourd'hui à en questionner la viabilité, en évitant l'écueil du modèle communiste de l'expropriation, dont on voit maintenant qu'il ne s'est pas avéré plus respectueux de la nature ou des rapports entre les hommes.

«Si la position dualiste a conduit aux problèmes écologiques contemporains, il faut éviter la simple inversion des termes du problème, qui consiste à étendre la subjectivité à la nature entière en réduisant l'homme au statut d'un vivant parmi d'autres. Notre défi est aujourd'hui de reconnaître les liens qui nous unissent à la nature tout en reconnaissant notre différence à son égard. Voilà la difficulté à laquelle se trouve confronté le juriste.»

L'intégration des rapports homme/nature à une logique juridique réduisant cette dernière au simple statut de chose s'avère bien sûr problématique. Le droit de l'environnement, bien qu'il vise à encadrer le droit de propriété, demeure en effet à l'intérieur d'un cadre juridique fondé sur celui-ci: ses outils légaux butent ainsi sur un modèle dominant faisant de la nature un réservoir de ressources et un dépotier de déchets. Pour sortir de l'impasse, la tentation est alors forte de faire de la

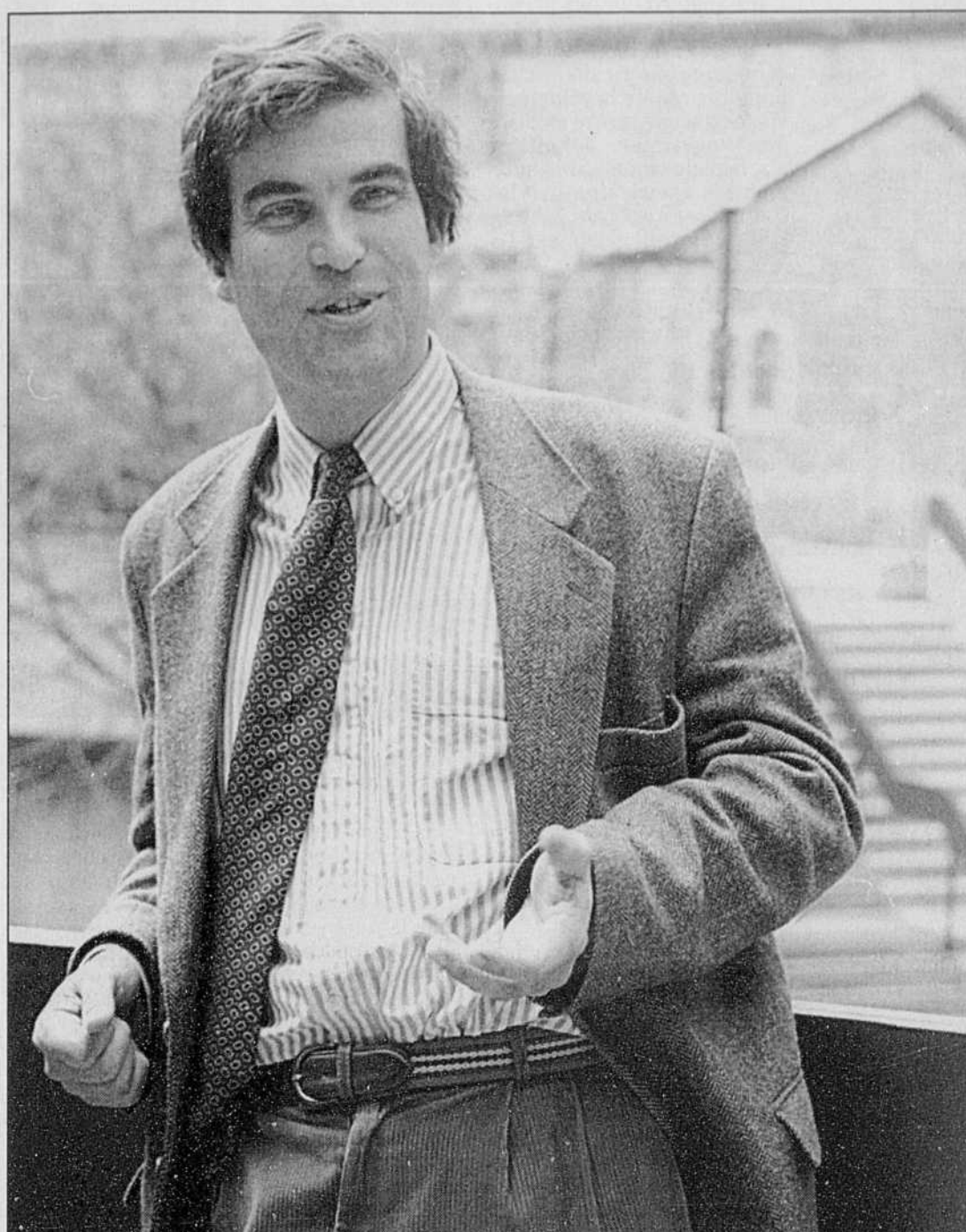


PHOTO JACQUES GRENIER

Selon François Ost, il faut penser des modèles juridiques qui font une place aux intérêts des générations futures.

nature elle-même un sujet de droit: c'est ainsi que certains en appellent aux droits des animaux, des arbres, etc. Du coup, c'est la notion classique de sujet de droit, en tant qu'il se posait justement face à la nature, qui éclate.

Cette position apparaît intenable à François Ost. «Sur quelle base, si l'homme est un vivant ou un animal parmi d'autres, peut-on faire appel chez lui à un surcroît de connaissance ou de moralité pour respecter les autres êtres naturels? Si l'homme n'était qu'un vivant parmi d'autres, il devrait s'appliquer la plus naturelle des lois: la loi de la jungle.»

La distinction des intérêts

On comprend mieux cette volonté de reconnaître un statut juridique à la nature en la replaçant dans le cadre plus large des transformations contemporaines du droit. «Nos tribunaux semblent avoir résolument adopté la méthode de peser les intérêts plus que la méthode de déduction à partir de la loi. Ce constat est une évidence et peut être associé à celui de l'émergence de nouveaux porteurs d'intérêts.» Longtemps considéré simplement comme un fait, l'intérêt était en effet exclu des catégories juridiques, qui ont plutôt pour objet de définir des normes, comme le montre bien Ost dans un ouvrage important, *Droit et intérêt*.

Mais à partir du moment où l'intérêt tend lui-même à être consacré comme un droit, la possibilité d'une extension infinie des sujets de droit devient réelle. C'est sur la base de leurs intérêts propres, celui d'éviter la souffrance par exemple, qu'il faudrait ainsi reconnaître des droits aux animaux ou aux arbres. N'est-ce pas la même logique qui voit se multiplier les revendications de droits spécifiques, sur la base d'intérêts particuliers, propres par exemple aux enfants ou aux non-fumeurs? Tout se passe comme si, aux yeux de certains, la reconnaissance des intérêts ouvrait la voie à un fondement objectif du droit.

«Il faut pourtant distinguer entre les intérêts:

tous ne sont pas également légitimes. Et il ne faut pas oublier que dès qu'il est pris en compte par l'ordre juridique, l'intérêt cesse d'être une notion de fait. Je me méfie beaucoup d'une transposition mécanique de l'idée d'objectivité scientifique dans le domaine, normatif, du droit. Je pense qu'il y a un changement de registre qui implique un choix de valeurs, qu'il faut rendre explicite. Le risque est que nous vivions aujourd'hui une forme de scientisme qui ferait prendre pour une loi parfaite la norme scientifique, qui est d'un autre ordre, et qui ne doit pas nous dispenser de la responsabilité de nos choix politiques.»

Cela implique pour François Ost de renouer avec l'idée d'un bien commun. «Il faudra bien un jour s'aviser qu'à tous ces droits qui sont revendiqués correspondent des obligations. Et comment accepter d'être débiteurs de tant d'obligations si on n'a pas intériorisé une loi commune? Mais dans cette hypertrophie actuelle des droits subjectifs, on fait l'impasse sur la loi commune, sur des modèles de société qui relèvent de ce qu'on appelle encore le bien commun.»

Le cas des problèmes écologiques est à cet égard probant. Il exige, comme toujours, l'adoption d'une position critique à l'égard des positions antagonistes dans lesquelles on tend à enfermer le débat: entre le sujet de droit désincarné et la nature comme sujet de droit, tout un monde de possibles se déploie. «La nécessaire relativisation de la propriété passe entre autres par la reconnaissance de nouveaux sujets de droit: les générations futures. Il nous faut sortir d'une logique de l'instantané, non par un retour au passé mais peut-être par une projection dans le futur, en appliquant le mot de Saint-Exupéry: nous empruntons la terre à nos enfants. Il s'agit de penser des modèles juridiques qui font une place aux intérêts de ces générations futures, par la reconnaissance d'un patrimoine, non seulement comme mémoire du passé mais comme réservoir de possibles pour l'avenir.»

Jean Pichette est journaliste indépendant.

Dans les coulisses du droit

Le droit est une affaire de famille pour François Ost. Ce qui l'est moins, c'est sa passion pour la philosophie. «J'ai toujours voulu comprendre ce qui se passait dans les coulisses du droit. Le droit ne s'explique pas par lui-même: il doit être restitué dans son contexte social, historique, culturel.» Après des études de droit et de philosophie, il publie dans cette veine, avec Jacques Lenoble, et avant même d'avoir franchi le cap de la trentaine, le premier d'une longue série d'ouvrages, *Droit, mythe et raison*.

S'il voue un grand respect aux praticiens du droit, le juriste-philosophe ne conçoit toutefois pas qu'on puisse exercer ce métier exclusivement à la manière d'un technicien. «Cela me pose un problème. Je trouve extraordinaire aujourd'hui qu'on puisse se préoccuper de petits problèmes de bornages, bien que je ne nie pas qu'il faille le faire, comme si notre civilisation n'était pas basée sur une sorte d'injustice énorme à l'égard de la majorité des gens de la planète. Comment peut-on enseigner le droit à des étudiants ou le pratiquer en ignorant ce genre de choses?»

La réduction du droit à un paramètre de gestion parmi d'autres inquiète bien sûr François Ost. «Si cette vision gestionnaire du droit devait se confirmer, c'est l'image d'une certaine transcendance du droit, c'est-à-dire de sa capacité à faire sens, qui se trouverait menacée. Bien sûr, la difficulté aujourd'hui est que nous ne pouvons plus nous accommoder d'un sens donné d'avance, qu'on trouverait dans je ne sais quelle révélation. Mais nous ne sommes pas encore prêts, me semble-t-il, à accepter l'immanence radicale des rapports de forces: si cela se vérifiait, ce serait la disparition du droit.»

Par-delà toutes ses vicissitudes, c'est en effet dans le maintien d'un idéal de justice, à travers ses diverses figures, que le droit trouve son sens. Ce qui n'implique nullement la disparition, à terme, de toutes les tensions internes au droit. «Il y aurait quelque illusion à croire qu'on puisse un jour en arriver à une sorte de terminus du droit qui nous dispenserait d'interpréter, d'argumenter, d'avancer des justifications raisonnables. Les droits de l'homme se présentent d'ailleurs aujourd'hui comme de sérieux candidats à ce rôle d'unification universelle attendu du droit parfait. Je ne veux pas nier le progrès qu'ils marquent pour le développement du droit, mais il faut reconnaître qu'ils ne nous dispensent pas de choix de valeurs parce qu'ils sont virtuellement concurrents et impliquent une forme d'arbitrage qui ne fera pas l'économie d'une hiérarchie entre eux. Et il faudrait tout de même s'interroger sur le sort des trois ou quatre milliards d'habitants de la planète à l'égard desquels il est presque indécent de parler des droits de l'homme tellement leur sort ne résulte pas du hasard mais de l'injustice des rapports économiques entre le Nord et le Sud.»

C'est ici que le droit rejoint le politique et l'éthique, dont il ne peut jamais se dissocier totalement. «Le droit est en quelque sorte une médiation entre l'éthique et le politique. Cela implique, dans un sens, une forme de moralisation de la vie politique, et dans l'autre, une forme de concrétisation de l'idéal éthique. Tout le problème est d'arriver à un mode de production du droit qui soit démocratique. C'est pourquoi il est important de faire entendre la voix de l'éthique, pour montrer que le droit n'est pas simplement le produit instrumental de rapports de forces dans la société.»

J. P.

LE DEVOIR
reflet du Québec
au 20^e siècle



26 auteurs — 512 pages
Cahiers du Québec no. 110 34,95 \$

1910-1995 85 ans d'information et de liberté

*L'histoire d'un quotidien
qui fait partie de notre patrimoine.*



LE DEVOIR
1910-1995
85 ans

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 14 au 20 mai 1995

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Trax Petroleum Limited	15-05-95	10h00	Calgary
United Reef Limited	15-05-95	10h00	Toronto
Domco Limitée	15-05-95	11h00	Montréal
Falvo Corp.	15-05-95	16h00	Rexdale
Brampton Brick Limitée	16-05-95	09h30	Brampton
Computalog Ltd.	16-05-95	09h30	Calgary
Ford Motor Co. of Canada Ltd.	16-05-95	10h00	Oakville
CGC Inc.	16-05-95	10h30	Toronto
Ciment St-Laurent Inc.	16-05-95	10h30	Montréal
Robert Mitchell Inc.	16-05-95	14h00	Montréal
Needler Group Limited	16-05-95	14h00	Brantford
Newport Petroleum Corporation	16-05-95	15h00	Calgary
Ressources CS Limitée	16-05-95	16h00	Montréal
Inter-Rock Gold Inc.	16-05-95	16h30	Toronto
Morison Petroleum Ltd.	16-05-95	16h30	Toronto
Delkab Energy Co.	17-05-95	09h00	Calgary
Wascana Energy Inc.	17-05-95	10h00	Saskatoon
Canadian Utilities Ltd.	17-05-95	10h00	Edmonton
Camblex Inc.	17-05-95	11h00	Montréal
Celanese Canada Inc.	17-05-95	11h00	Montréal
Cheni Resources Inc.	17-05-95	11h00	Vancouver
Melcor Developments Ltd.	17-05-95	11h00	Edmonton
Sidus Systems Inc.	17-05-95	11h00	Toronto
Tolgeco Inc.	17-05-95	11h30	Longueuil
First Calgary Petroleum Ltd.	17-05-95	14h00	Calgary
Murex Technologies	17-05-95	14h00	Norcross
MICC Investments Limited	17-05-95	14h00	Toronto
Queenstake Resources Ltd.	17-05-95	14h00	Vancouver
Loewen Group Inc.	17-05-95	14h30	Vancouver
Camberly Energy Ltd.	17-05-95	15h00	Calgary
Equis Energy Corp.	17-05-95	15h00	Calgary
Pembridge Inc.	17-05-95	15h00	Toronto
Zargon Oil & Gas Ltd.	17-05-95	15h00	Calgary
General Leaseholds Ltd.	17-05-95	16h30	Toronto
Vitran Corporation Inc.	17-05-95	16h30	Toronto
Lynx Energy Services Corp.	18-05-95	09h00	Calgary
Ranchmen's Resources Ltd.	18-05-95	09h00	Calgary
Reed Stenhouse Limitée	18-05-95	09h30	New York
Alexander & Alexander Services Inc.	18-05-95	09h30	New York
Banister Foundation Inc.	18-05-95	10h00	Toronto
Numac Energy Inc.	18-05-95	10h00	Calgary
QUNO Corporation	18-05-95	10h00	Montréal
Brascade Resources Inc.	18-05-95	10h00	Toronto
Sico Inc.	18-05-95	10h00	Montréal
Backer Petroleum Corp.	18-05-95	10h30	Vancouver
IFL Investment Foundation Limited	18-05-95	11h00	Montréal
Spar Aérospatiale Limitée	18-05-95	11h00	Toronto
Service Corporation International Ltd.	18-05-95	11h00	Vancouver
Phillips Limitée (Les Câbles)	18-05-95	11h30	Willowdale
Thomson Corporation	18-05-95	11h30	Toronto
Northern Telephone Ltd.	18-05-95	11h30	New Liskeard
Upton Resources Inc.	18-05-95	14h00	Estevan
Novicourt Inc.	18-05-95	14h30	Montréal
H.J. Forest Products Inc.	18-05-95	14h30	Calgary
Beau Canada Exploration Ltd.	18-05-95	15h00	Calgary
Northrock Resources Ltd.	18-05-95	15h00	Calgary
Paramount Resources Ltd.	18-05-95	15h30	Calgary
Cimarron Petroleum Ltd.	18-05-95	15h30	Calgary
Biovail Corporation International	19-05-95	10h00	Toronto
Remington Energy Ltd.	19-05-95	10h30	Calgary
Hawker Siddeley Canada Inc.	19-05-95	11h00	Toronto
Great Pacific Enterprises Inc.	19-05-95	15h30	Vancouver

PROJET D'OFFRE EN ESPÈCES

RISING RESOURCES LTD. (RIG)

Valeur: Actions ordinaires
Modalités: **Gardiner Oil & Gas Ltd.** a fait une offre en espèces visant à acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation de **Rising Resources Ltd.** Les modalités de l'offre sont de 3,75 \$ pour chaque action ordinaire soumise à l'offre. Date d'échéance prévue: le 26 mai 1995

LSI LOGIC CORP. OF CANADA INC. (LSC)

Valeur: Actions ordinaires
Modalités: **LSI Logic Corp.** a fait une offre en espèces visant à acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation de **LSI Logic Corp. of Canada Inc.** Les modalités de l'offre sont de 4 \$ pour chaque action ordinaire de **LSI Logic Corp. of Canada Inc.** soumise à l'offre.

RACHAT TOTAL D'UNE ÉMISSION

CONSOLIDATED CARMA CORP. (CVP.A)

Valeur: Actions privilégiées catégorie AAA, série 2
Modalités: Le rachat total du titre en rubrique a été approuvé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril dernier. Les actionnaires se sont vus crédités d'un somme de 52,50 \$ plus les dividendes courus et non versés pour chaque action détenue.
Date de rachat: le 26 avril 1995

ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

BIOMIRA INC. (BRA)

Valeur: Actions ordinaires
Modalités: L'entreprise **Biomira Inc.** émettra sous peu des droits de souscription. Les modalités de l'émission sont d'un droit pour chaque action ordinaire détenue. Trois de ces droits plus 3,60 \$ permettent de souscrire à une unité de **Biomira Inc.** Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de **Biomira Inc.**

Note: Les privilèges de sursouscription et de majoration sont accordés.
Un bon de souscription plus 5,75 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire de **Biomira Inc.** jusqu'au 5 décembre 1996.
Date de clôture des registres: le 12 mai 1995
Date d'échéance: le 2 juin 1995
Date limite pour faire parvenir les instructions au service de crédit: le 26 mai 1995

EXPIRATION DE BONS DE SOUSCRIPTION

MIDAS RESOURCES LTD. (MDS.WT)

Valeur: Bon de souscription 31 mai 1995
Modalités: Les détenteurs du titre susmentionné peuvent souscrire à une action ordinaire de **Midas Resources Ltd.** en soumettant leur bon de souscription plus 1,55 \$.
Date d'échéance: le 31 mai 1995
Date limite pour faire parvenir les instructions au service de crédit: le 24 mai 1995

NUGGET RESOURCES INC. (NGU.WT.A)

Valeur: Bons de souscription 9 août 1995
Modalités: Pour les détenteurs du titre en rubrique, deux bons de souscription plus 0,40 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire de catégorie A de **Nugget Resources Inc.**
Date d'échéance: le 9 août 1995
Date limite pour faire parvenir les instructions au service de crédit: le 2 août 1995

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

AUTOMOBILE

Washington reste ferme face à Tokyo mais laisse la porte entrouverte

D'APRÈS LE MONDE ET AFP

Washington — Les États-Unis ont réaffirmé avec fermeté vendredi dernier leurs exigences face au Japon sur l'ouverture du marché nippon de l'automobile aux constructeurs américains même s'ils laissent toujours «la porte ouverte» aux discussions.

Ira Shapiro, un des principaux négociateurs avec le Japon et conseiller du représentant au commerce américain Mickey Kantor, a réitéré la volonté de Washington de mettre en place un programme volontaire d'achats de composants automobiles américains par les constructeurs japonais, point catégoriquement rejeté par Tokyo.

«Une plainte large basée sur le fait que l'action du gouvernement comme son manque d'action ont créé un secteur automobile discriminatoire»

Ce programme, qui a constitué l'un des principaux points de blocage des négociations, «est une bonne façon de faire face au problème», a répété M. Shapiro lors d'une conférence de presse. Il a jugé «regrettable» que le Japon ait ainsi écarté «une solution qui aurait pu résoudre le problème».

«Notre porte est toujours ouverte mais les négociations ont maintenant atteint une étape sérieuse et il est temps de passer à la prochaine étape», a ajouté M. Shapiro, soulignant: «Nous voulons un accord mais un accord sensé».

Il a confirmé, sans donner de date, la publication «dans les prochains jours» d'une liste préliminaire de mesures de rétorsions, au titre de l'article 301 de la loi commerciale américaine. La liste ne sera définitive qu'au bout de trente jours.

Les États-Unis entendent également porter le dossier devant l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). «Ce sera une plainte large basée sur le fait que l'action du gouvernement comme son manque d'action ont créé un secteur automobile dis-

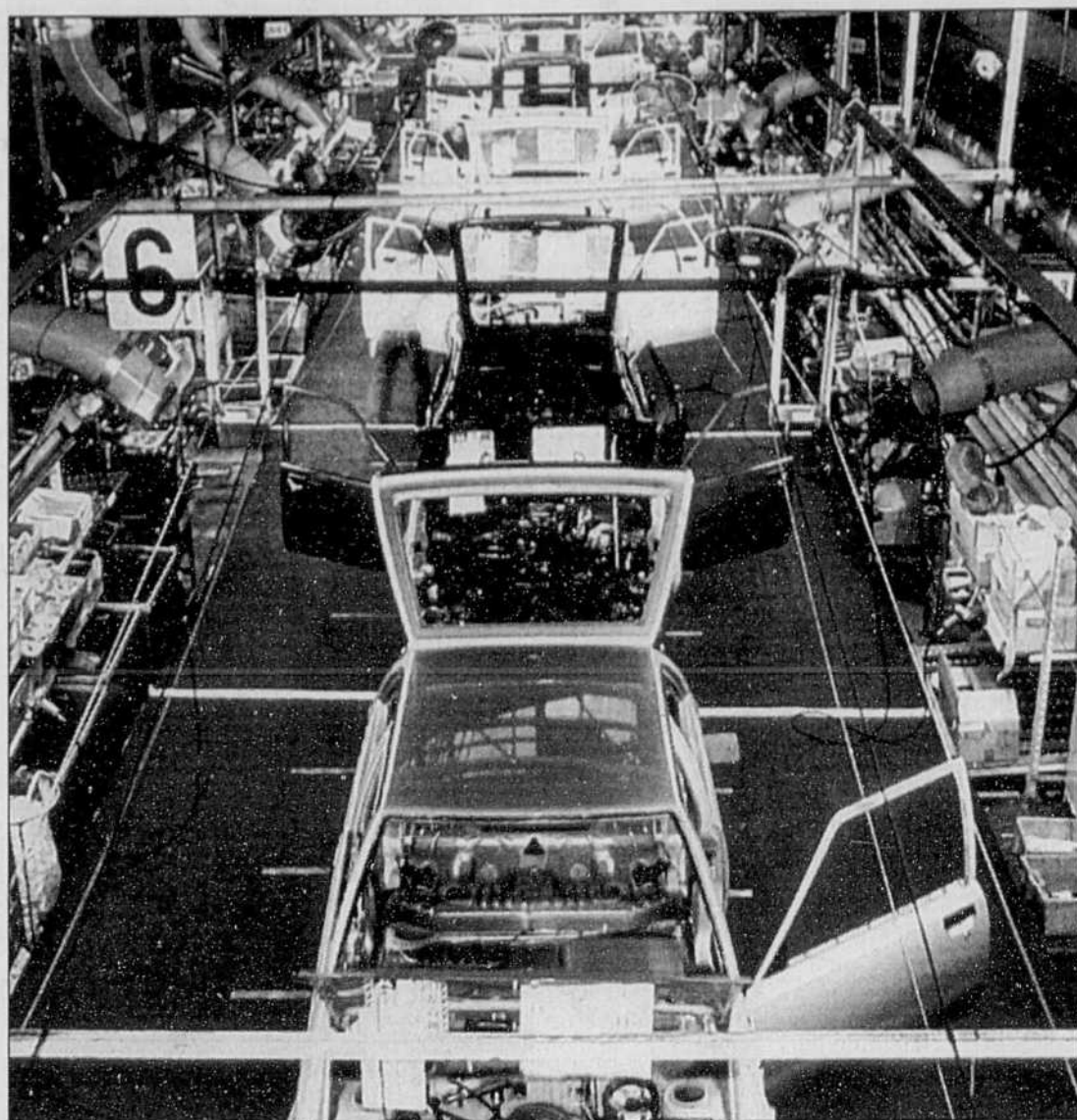


PHOTO ARCHIVES

Washington veut mettre en place un programme volontaire d'achats de composants automobiles américains par les constructeurs japonais, point catégoriquement rejeté par Tokyo.

criminateur envers des produits étrangers compétitifs», a précisé ce responsable.

«Nous étudions encore la portée exacte de cette plainte», a-t-il ajouté, tout en reprochant au marché japonais de l'automobile d'être organisé autour de relations tellement serrées entre constructeurs et concessionnaires qu'elles en ferment l'accès.

M. Shapiro a par ailleurs regretté l'attitude des Européens qui, via la Commission européenne, ont condamné les

sanctions commerciales américaines contre le Japon. «Nous aimerions avoir le soutien des Européens. Nous croyons qu'ils partagent notre souci à propos de la fermeture du marché japonais», a-t-il dit.

Le négociateur américain s'est dit «habitué» à ce que les États-Unis soient critiqués quand ils utilisent l'arme de l'article 301. Cela fut le cas pour le dossier de la propriété intellectuelle en Chine et «nous avons pourtant été remerciés par la suite», a ajouté M. Shapiro.

Dans le cas du marché automobile japonais, il s'est dit convaincu que tous les constructeurs, qu'ils soient européens, canadiens ou américains, profiteront d'une plus grande ouverture.

Il a reconnu que certains consommateurs américains risquaient d'être touchés par les mesures de rétorsion à l'encontre des Japonais, mais a estimé qu'ils seront de loin moins nombreux que ceux qui ont perdu leur emploi du fait de la fermeture du marché japonais depuis vingt ans.

Prénant des articles de la presse japonaise à témoin, le conseiller américain s'est enfin

VOIR PAGE B 3: JAPON

RELAIS D'AFFAIRES



RELAIS & CHÂTEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX/CAP-À-L'AIGLE

LA PINSONNIERE

Entre fleuve et montagnes, une destination de charme pour agréablement combiner travail et détente. Sous un même toit: 27 chambres, 2 salles de réunion, piscine intérieure, sauna et massage. Restaurant et cave réputés. Forfaits réunion et certificats-cadeaux... pour faire plaisir à vos confrères, clients ou employés méritants.

Tél.: (418) 665-4431 ou 1-800-387-4431

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands, classifié 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, service. 150\$ p.p.occ.simple/jour ou 120\$ p.p.occ.dble/jour.

Tél.: (819) 842-2451

LAURENTIDES / SAINTE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.

Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

Voyages d'Affaires ou de Plaisir !!

Obtenez les meilleurs prix en appelant notre personnel qualifié, pour l'Europe ou ailleurs avec toutes les compagnies aériennes réputées

6 CONTINENTS TRAVEL

Depuis 1969 en Allemagne, Autriche et en Égypte maintenant au Canada

1980, rue Sherbrooke O., bur. 100 Mtl Tél.: (514) 935-2900 Fax: 935-1174

RÉSULTATS
loto-québec

loto-québec 6/49

Tirage du 95-05-13

GAGNANTS

6/6	2	2 500 000,00 \$
5/6+	8	109 710,10 \$
5/6	437	1 606,70 \$
4/6	21 165	63,60 \$
3/6	379 840	10,00 \$

Ventes totales: **21 443 596,00 \$**
Prochain gros lot (approx.): **2 200 000,00 \$**
Prochain tirage: **95-05-17**

Numéro complémentaire: **6**

SELECT

Tirage du 95-05-06

GAGNANTS

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	17 042,50 \$
5/6	26	1092,40 \$
4/6	1 200	44,20 \$
3/6	18 840	5,00 \$

Ventes totales: **694 920,00 \$**
Gros lot à chaque tirage: **1 000 000,00 \$**

MISE-TÔT 24 31 33 42
GAGNANTS 58 862,00\$

Extra

Tirage du 95-05-13

NUMÉROS

295907	100 000 \$
95907	1 000 \$
5907	250 \$
907	50 \$
07	10 \$
7	2 \$

LOTS

Extra Super 7

Tirage du 95-05-12

NUMÉROS

241396	100 000 \$
41396	1 000 \$
1396	250 \$
396	50 \$
96	10 \$
6	2 \$

LOTS

SUPER 7

Tirage du 95-05-12

GAGNANTS

8 19 34 35 43 44 47	
---------------------	--

Numéro complémentaire: **4**

GAGNANTS

7/7	0	2 500 000,00 \$
6/7+	1	76 111,10 \$
6/7	104	3 699,80 \$
5/7	1 508	158,10 \$
4/7	33 268	10,00 \$
3/7+	31 179	10,00 \$
3/7	281 635	partic. gratuite

Ventes totales: **4 109 624,00 \$**
Prochain gros lot (approx.): **4 000 000,00 \$**
Prochain tirage: **95-05-19**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ÉCONOMIE

CLASSE AFFAIRES

Les ressources documentaires du CDT

Une mine de renseignements sur d'éventuels «créneaux»

La clef du succès pour bien des entreprises intéressées par la clientèle des voyageurs d'affaires est d'occuper un créneau spécifique (ce que les Américains appellent *a niche*). Il importe, pour ce faire, d'avoir la meilleure connaissance possible du marché en question et de la clientèle recherchée. Cette connaissance repose souvent sur une solide documentation; le hic est que les sources documentaires de qualité ne courent pas les rues.

À cette enseigne cependant, le Québec est choyé: il possède, avec le Centre de documentation touristique (CDT), l'équivalent d'une bibliothèque spécialisée, fort étoffée, apte à fournir des informations à jour et variées tant sur le tourisme en général que sur les voyages d'affaires en particulier. Déjà en ces pages, nous avons évoqué l'histoire de ce qui fut, pendant de nombreuses années, le Centre d'Études du Tourisme; rappelons que le CDT existe depuis 25 ans et qu'il loge maintenant dans les locaux de l'Université du Québec à Montréal grâce à une entente conclue entre cette institution, l'ACTA-Québec (qui en assure la gestion) et de nombreux autres partenaires qui lui apportent un soutien technique ou financier.



Normand Cazalais

Cette présence est d'autant plus précieuse que de telles ressources se font de plus en plus rares à l'heure des compressions budgétaires, qu'on pense par exemple à la fermeture annoncée de la bibliothèque de Radio-Canada. Bien sûr, apparaissent par ailleurs les transferts informatiques, les CD-ROM et le réseau Internet qui peuvent laisser espérer que les connaissances universelles seront bientôt au bout des doigts de chacun d'entre nous, sans avoir à sortir de nos bureaux; mais les experts s'accordent à dire que les centres de documentation (et à plus forte raison les centres spécialisés) conserveront toute leur utilité.

«Pour ce qui est du tourisme d'affaires et de congrès, souligne la documentaliste Valérie Théberge, nous avons des documents qui datent du début des années 70. Notre documentation comprend différentes sources: dossiers thématiques, périodiques, monographies, bottins et répertoires de congrès régionaux, nationaux et internationaux. Nos monographies, classées par pays, par thème et par ordre chronologique, couvrent une vaste gamme de sujets, depuis l'étude de Henry J. Brandt, *Business Travel*, publiée à Washington en 1991 par le Travel Data Center, jusqu'à L'Étu-

de des clientèles menée en 1993 par Jean Jolicoeur et Associés pour l'Association des bureaux de congrès du Québec.»

La liste des périodiques disponibles se révèle, quant à elle, assez éclectique, incluant entre autres *Association Meetings and Axes d'Affaires*, *Business Travel News and Meeting Manager*, *Corporate and Incentive Travel*, *Incentive Asia et Meeting and Conventions Destinations*. Comme on le voit (et le contraire serait surprenant), la documentation relative au tourisme d'affaires est largement anglophone.

«Nos usagers, relève Valérie Théberge, peuvent également consulter sur place notre revue de presse qui recense les articles récemment parus dans les principaux journaux — dont *Le Devoir*! —, des répertoires, des bibliographies tels l'index de Loreto, celui de Leisure, Recreation & Tourism Abstract et le Travel and Tourism Index, de même que des sources statistiques provenant de l'Organisation mondiale du tourisme, de l'OCDE, des États-Unis, du Québec et du Canada ou de plusieurs autres pays.»

«Enfin, quatre fichiers peuvent

guider une recherche. Le premier répertoire les thèmes et les sujets par ordre géographique et alphabétique; un second réfère aux titres des ouvrages et documents; un troisième présente les auteurs. Le quatrième a trait aux journaux selon un découpage à la fois géographique et thématique.»

Cette présence est d'autant plus précieuse que de telles ressources se font de plus en plus rares à l'heure des compressions budgétaires

Le CDT prête à ses usagers tous les documents codifiés, les guides et dépliants faisant partie de sa collection. Sa politique est de prêter un maximum de cinq documents à la fois et, ce, pour une période de deux semaines, avec possibilité de renouvellement par téléphone pour une autre période de dix jours ouvrables. Des pénalités sont prévues pour les retards.

Le CDT doit faire face à ses obligations financières, et ses services sont donc tarifés selon une grille qui distingue les partenaires et les non-partenaires, et qui établit un tarif régulier, étudiant et corporatif, ainsi que des abonnements annuels ou des frais journaliers ou horaires.

Renseignements: 515, rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 6600, Montréal H2B 1B4, (514) 987-8516/3571; ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

DEVISES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)			
Afrique du Sud (rand)	0,3990	Hong Kong (dollar)	0,1805
Allemagne (mark)	0,9345	Indonésie (rupiah)	0,000638
Australie (dollar)	1,0376	Italie (lire)	0,000841
Barbade (dollar)	0,7038	Jamaïque (dollar)	0,0457
Belgique (franc)	0,047008	Japon (yen)	0,01559
Bermudes (dollar)	1,3717	Mexique (peso)	0,2762
Brésil (réal)	1,5079	Pays-Bas (florin)	0,8647
Caribbes (dollar)	0,5196	Portugal (escudo)	0,00938
Chine (renminbi)	0,1696	Royaume-Uni (livre)	2,1223
Espagne (peseta)	0,01131	Russie (rouble)	0,00027
États-Unis (dollar)	1,3522	Singapour (dollar)	1,0031
Europe (ECU)	1,8459	Suisse (franc)	1,1575
France (franc)	0,2667	Taiwan (dollar)	0,0546
Grèce (drachme)	0,00624	Venezuela (bolivar)	0,00810

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

AVOCAT

L'INDUSTRIELLE ALLIANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie, l'une des plus importantes entreprises dans le secteur de l'assurance de personnes au Québec, recherche un avocat ou une avocate pour son Service juridique, lequel est situé au siège social à Sillery.

La personne recherchée conseillera la compagnie sur tous les aspects légaux de ses activités et pourra être appelée à représenter la compagnie devant les tribunaux.

Les personnes considérées pour ce poste devront être membres du Barreau du Québec depuis au moins deux ans et posséder une expérience dans le domaine de l'assurance de personnes et de l'immobilier.

La connaissance de l'anglais parlé et écrit constitue un atout important.

La compagnie souscrit au principe de l'accès à l'égalité en emploi. La rémunération sera déterminée en fonction des qualifications de la personne engagée. Celle-ci bénéficiera également d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur curriculum vitae avant le 15 juin 1995 à :

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Le Service des ressources humaines
C.P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Professeur-e régulier-ère en aménagement urbain

Département d'études urbaines et touristiques

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement et encadrement d'étudiants-es tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs relevant du département d'études urbaines et touristiques (doctorat en études urbaines, maîtrise en analyse et gestion urbaines et baccalauréat en urbanisme)
- Recherche universitaire
- Services à la collectivité

EXIGENCES :

- Doctorat (ou l'équivalent) en aménagement ou dans un domaine connexe
- Aptitude à mener des recherches universitaires de pointe et à obtenir les financements requis pour mener de telles recherches
- Aptitude à encadrer les étudiants-es du doctorat en études urbaines, de la maîtrise en analyse et gestion urbaines et du baccalauréat en urbanisme
- Aptitude à publier dans les grandes revues scientifiques internationales
- Aptitude pour l'enseignement

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1er août 1995

L'Université a adopté un programme d'accès en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste s'adresse en priorité aux citoyens-nes canadiens-nes et aux immigrants-es reçus.

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, avant le 23 juin 1995, 17 h, à M. Luc-Normand Tellier, directeur, Département d'études urbaines et touristiques, UQAM, C.P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

L'UQAM
une force
novatriceUniversité
du Québec
à Montréal

Directeur(trice) général(e)

Le poste :

Relevant du conseil d'administration, vous aurez la responsabilité de mobiliser toutes les composantes du Collège autour de son projet éducatif ainsi que de mettre sur pied et développer, avec votre équipe, de nombreux programmes et activités qui sont à réviser. Votre sens de l'entrepreneuriat sera sollicité pour promouvoir des rapports fructueux avec la communauté, le milieu des affaires et les partenaires socio-économiques de toute la région.

Vous devez être engagé dans la mission éducative et désirez animer et orchestrer de nombreuses initiatives nécessaires au bon développement du Collège. Leader présent à son personnel et à sa clientèle, vous serez à l'aise pour écouter les avis et suggestions comme pour présenter les décisions de la Direction. Vous saurez, dans le contexte budgétaire actuel, faire primer la mission du Collège et maintenir la mobilisation du milieu.

Le profil :

Vous devez faire preuve d'une solide expertise en gestion des organisations et détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle (ou de premier cycle assorti d'une forte expérience) dans un champ de spécialisation approprié. Vous possédez plus de huit ans d'expérience en gestion dont au moins cinq ans dans des fonctions d'encadrement de niveau supérieur, de préférence dans le domaine de l'éducation. Votre expérience additionnelle de cinq ans et plus à titre d'enseignant(e) constitue un atout sérieux pour relever ce défi.

Les conditions de travail :

Ce poste est attribué par mandat pour une durée minimale de trois ans et maximale de cinq ans, renouvelable. La rémunération et les conditions de travail sont conformes au règlement ministériel en vigueur.

Si ce défi vous attire, veuillez faire parvenir une lettre signifiant votre intérêt, accompagnée d'un curriculum vitae et des attestations requises, avant le 27 mai 1995, 17 h, à :

Monsieur Yvon Leduc,
Président du Conseil d'administration,
Bureau du secrétaire général,
Collège de Valleyfield,
169, rue Champlain, Valleyfield (Québec) J6T 1X6.



JAPON

SUITE DE LA PAGE B 2

dit convaincu que, même au Japon, les partisans d'une plus grande ouverture du marché étaient de plus en plus nombreux.

Ce faisant les États-Unis utilisent à l'égard du Japon la tactique qu'ils ont employée dans le cadre de leurs relations commerciales avec la Chine.

Car si le prétexte est bien réel l'ouverture du marché japonais de l'automobile aux importations américaines l'intention des États-Unis va au-delà : l'occasion est belle de mettre en exergue le caractère souvent protectionniste de l'ensemble de l'économie nipponne. Le président Bill Clinton a réuni dimanche (7 mai) ses principaux conseillers économiques pour définir ce que pourrait être la panoplie des sanctions. Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce, a expliqué que «malgré des efforts importants déployés pour aboutir à des solutions inventives», les négociateurs japonais ont adopté une «position idéologique rigide».

Les États-Unis estiment que les termes du différend plaident en leur faveur : d'abord parce que le secteur automobile compte pour 60 % du déficit commercial américain avec le Japon, lequel a atteint 66 milliards \$ US en 1994. Alors que les constructeurs japonais ont conquis 24 % du marché américain de l'automobile, les trois plus grandes marques américaines (General Motors, Ford et Chrysler) représentent à peine 1,5 % des achats japonais. Dans cette négociation, les Américains ont trois exigences: un accès au réseau des concessionnaires nippons, la fin du monopole de fait imposé par les constructeurs japonais sur les pièces détachées japonaises, enfin, l'utilisation de composants automobiles américains.

Faute d'avoir obtenu satisfaction par la négociation, Washington est décidé à hausser le ton. Le mécanisme est connu : il est identique à celui utilisé avec succès en février dernier par l'administration Clinton, lors de négociations semblables avec Pékin (il s'agissait alors de la protection de la propriété intellectuelle). Un ultimatum (d'environ un mois) a d'abord été lancé. Faute d'accord entre les parties à cette échéance, une liste d'importations japonaises, dont la valeur devrait être comprise entre 1 milliard et 4 milliards \$ US, seront frappées de droits de douane exorbitants (jusqu'à 100 %) à leur entrée aux États-Unis.

Il est probable que cette liste inclura les voitures japonaises de luxe, les véhicules tout terrain et les «minivans», sans compter un certain nombre d'articles électroniques. Le délai envisagé répond au souci de donner aux Japonais le temps d'une ultime réflexion et à celui de permettre aux industriels

américains d'exclure de la liste les pièces détachées qui sont nécessaires à la bonne marche de leurs entreprises. L'ironie du sort veut qu'à l'occasion des négociations américano-chinoises, Tokyo avait soutenu la position de Washington visant à empêcher l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si Pékin ne prenait pas l'engagement de fermer les usines fabriquant des contrefaçons de produits américains. Le Japon, de son côté, a d'ores et déjà annoncé qu'il répliquera aux sanctions américaines en demandant l'arbitrage de l'OMC. Dans ce cas, il s'agirait d'une véritable «première», dans la mesure où les décisions de l'organisation qui a succédé au GATT sont a priori contraignantes.

Mais Washington ne peut exclure le cas de figure d'un jugement défavorable aux États-Unis. Un tel camouflet aurait de sérieuses conséquences politiques pour Bill Clinton, dont l'administration a eu beaucoup de mal à faire ratifier les accords de Marrakech sur la libéralisation du commerce mondial par le Congrès.

La «section 301»

Washington pourrait alors difficilement appliquer la fameuse «section 301» de la législation américaine, qui permet à l'administration de déclencher des représailles contre un pays auteur de pratiques jugées déloyales. Les républicains seraient enclins à exiger que les États-Unis passent outre aux décisions de l'OMC, un scénario qui porterait un coup peut-être fatal à une institution internationale qui vient à peine d'être portée sur les fonts baptismaux. Le risque, pour les États-Unis, est également d'ordre monétaire: une «guerre commerciale» avec Tokyo affaiblirait encore le dollar.

L'appréciation de la monnaie nipponne devrait décider les constructeurs japonais à lâcher du lest, estime-t-on à Washington, puisque l'importation de composants américains coûte moins cher à l'économie japonaise. Les responsables de l'administration fédérale veulent croire qu'un «arrangement» est encore possible. «Notre espoir est de reprendre ces négociations et de parvenir à une solution», a souligné, lundi dernier, le secrétaire général de la Maison-Blanche, Leon Panetta. Sans se faire beaucoup d'illusions: les Américains estiment que les dirigeants de Toyota, Nissan, Honda, Mitsubishi et Mazda seraient prêts à faire un pas en avant, mais qu'ils en sont dissuadés par le gouvernement de Tokyo. Parce que le ministre japonais du Commerce, Ryutaro Hashimoto, à qui on prête l'ambition de succéder au premier ministre, ne serait pas mécontent d'afficher un caractère inflexible.

Un diamant de 100,10 carats, vedette d'enchères exceptionnelles à Genève

Genève (AFP) — Un diamant pesant 100,10 carats sera mis aux enchères, mercredi à Genève, par la maison britannique Sotheby's et pourrait atteindre un prix de 15 millions de francs suisses (plus de 13 millions \$ US), ont indiqué hier les organisateurs.

Cette pierre, lot-vedette d'une vente de 470 «bijoux magnifiques», est le plus gros diamant «de taille classique» jamais mis aux enchères. Il est complètement pur et de couleur D, ce qui est la qualité la plus exceptionnelle.

Seuls deux diamants plus lourds ont été vendus aux enchères par la maison britannique. «The Moua-

was Splendour», pesant 101,84 carats, avait été adjugé 12,8 millions \$ US en novembre 1990 établissant «le record du monde pour le prix d'un diamant dans une vente publique».

«The Star of Happiness», pesant 100,36 carats avait été adjugé en novembre 1993 à Genève pour 11,9 millions \$ US.

Le diamant mis aux enchères mercredi ne pèse que 8 carats de moins que le plus célèbre diamant du monde, le «Koh-i-Noor» qui appartient à la couronne britannique. Son acquéreur aura la satisfaction de lui donner un nom, ce joyau n'ayant jamais été porté.

EN BREF



GROS CONTRAT À BRITISH AIRWAYS

Londres (AFP) — La compagnie British Airways a annoncé hier avoir remporté un contrat du ministère britannique de la défense pour le transport de personnel et de fret entre le Royaume-Uni et les États-Unis. Trois autres compagnies, dont deux américaines, étaient sur les rangs pour remporter ce contrat évalué à 25 millions de livres (39 millions de dollars US) sur trois ans, a précisé BA dans un communiqué. En outre, USAir, allié nord-américain de BA, doit devenir le principal transporteur du ministère sur les lignes domestiques américaines, selon la même source.

PAS DE HAUSSE POUR LES MINISTRES

Jérusalem (AFP) — Le gouvernement israélien a repoussé hier une hausse de 33 % des salaires des ministres proposée par la Commission parlementaire des Finances, a-t-on appris de source officielle. Les 18 membres du cabinet de Yitzhak Rabin ont unanimement accédé à une demande en ce sens formulée par le

ministre des Finances Avraham Shohat. Selon ce dernier, la hausse des salaires ministériels aurait inéluctablement provoqué une cascade d'augmentations dans le secteur public, notamment chez les députés, les juges et diverses catégories de hauts fonctionnaires. Les ministres israéliens ont des salaires mensuels de l'ordre de 5000 dollars \$ US. Le Trésor s'efforce de ramener en 1995 à moins de 10 % le taux d'inflation qui oscillait l'année dernière autour de 14,5 %.

SUS AU «TERRORISME ÉCONOMIQUE»

Teheran (AFP) — Le procureur général de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Morteza Moghtadei, a annoncé hier que les personnes reconnues coupables de «terrorisme économique» seraient prochainement passibles de la peine de mort, a rapporté l'agence officielle IRNA. «La justice traitera les terroristes économiques comme elle le fait pour les contre-révolutionnaires», a ajouté M. Moghtadei dans une déclaration.



SNC-LAVALIN

Avis de dividende

Le conseil d'administration de la société Groupe SNC-Lavalin inc. a déclaré un dividende trimestriel de dix cents (0,10 \$) l'action quant aux actions à droit de vote subalterne de catégorie A en cours et aux actions de catégorie B en cours de la société, payable le 7 juin 1995 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 24 mai 1995.

Par ordre du conseil d'administration
Y. Laverdière
Secrétaire

Montréal (Québec)
Le 10 mai 1995

Groupe SNC-LAVALIN inc.



Collège de Valleyfield



LA 18^È ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
CHEZ DORIS
AURA LIEU LE
MERCREDI, 14 JUIN 1995
À 18H.
TOUS LES MEMBRES SONT INVITÉS À Y ASSISTER.
1430, RUE CHOMÉDEY
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 2A7

• RELIGIONS •

TRANSE ET TRANSCENDANCE — 1

Un visage africain du christianisme à Montréal

«Glorifiez-le en dansant au rythme des tambourins...» nous enseignent les Écritures (Psaume 150). En Afrique, adoration et danse sont indissociables. Mais cette autre façon de prier Dieu est maintenant en expansion à Montréal comme le montre ce premier de deux articles.

DIDIER PAMBIA
COLLABORATION SPÉCIALE

Le rythme est omniprésent, le service dominical ressemble à une immense chorégraphie qui unit le pasteur à ses ouailles: tambours et maracas côtoient guitares, batterie et synthétiseur, les mains battent le tempo, un hullement de joie traverse l'église... les boubous, les pagnes aux couleurs chatoyantes font bon ménage avec le costume-cravate et le tailleur. Il est difficile de rester de marbre dans une telle ambiance de fête, de célébration. Aux cours des réunions de prière, il arrive que des personnes entrent en transe; le corps se raidit ou encore est animé par des spasmes, les prières à haute voix s'élèvent en fond sonore dans un brouhaha libérateur.

«Au commencement était la Parole...» (Jean, 1-1). Les communautés religieuses africaines de Montréal ont presque toutes la même genèse. Au départ quelques chrétiens qui se regroupent, selon leur pays d'origine, dans le domicile d'un pasteur pour partager la Parole. Puis le bouche à oreille attire de plus en plus d'âmes en quête de salut. Le local devient exigu, il faut trouver un endroit plus spacieux. Pour être re-

connue comme paroisse, la communauté religieuse ainsi constituée doit s'enregistrer au Palais de justice. Elle peut ensuite s'affilier à une église établie ou être indépendante. Dans les cinq églises recensées, entre 60 et 100 chrétiens viennent chaque dimanche assister à ces célébrations chaudement rythmées. Lors des campagnes d'évangélisation, le nombre peut atteindre 200 personnes. Le tam-tam est incontournable, il fait vibrer la salle d'un son venu du fond des temps.

Toutes ces paroisses sont protestantes. On distingue les pentecôtistes, les baptistes, les évangélistes et les kimbanguistes, qui viennent du Zaïre. Elles mettent l'accent sur les manifestations du Saint-Esprit lors de leurs assemblées et reconnaissent l'actualité des dons spirituels; don de guérison, don de parler en langue, don de vision et les appliquent dans leur ministères. Les fidèles chantent en français, en anglais, en créole ou en langue nationale dans une *beat* typiquement africain. Derrière ce qui pourrait être perçu comme du folklore, il y a une autre façon de vivre sa foi mais aussi une théorie théologique appelée «l'inculturation».

L'inculturation de la foi énonce que l'Évangile n'apporte pas une culture propre mais qu'elle agit plutôt comme un ferment à l'intérieur de chaque milieu culturel. Inculturer la foi, c'est exprimer et vivre la foi dans une culture. Le pasteur Lezoka, de la communauté chrétienne de Bethel, affiliée à l'Église unie du Canada, est un fervent défenseur de cette théorie. «Le danger en ignorant le facteur culturel est de ne pas atteindre le fond de la personne, le croyant répète des gestes sans en saisir le sens profond et n'intériorise

pas le message, c'est comme si on mettait du vernis sur les croyances ancestrales, auxquelles il retourne à la première tempête. Alors que la culture imprégnée d'esprit chrétien agit en faveur de la diffusion de l'Évangile.»

En Afrique, l'Église catholique s'est convertie à la liturgie du continent, à quand une paroisse catholique africaine à Montréal? Monique Picher, assistante de Mgr Mario Paquette, qui dirige en son absence l'Office des communautés ethniques du diocèse de Montréal, exprime l'ouverture de l'Église à la pastorale de culture. «Nous répondons aux besoins des fidèles. Actuellement nous comptons 40 communautés religieuses de langues différentes, mais l'initiative est laissée aux groupes culturels et l'archevêché apporte son soutien». Mme Picher croit que la liturgie doit être adaptée à la façon de célébrer des chrétiens africains. Comme l'a dit une paroissienne «dans notre pays, la liturgie se danse. [...] La diversité enrichit l'Église». Elle émet cependant des réserves face aux manifestations du Saint-Esprit qui auraient «une explication parapsychologique».

Jean-Guy Labrecque, prêtre responsable du centre Africa où se tient le premier dimanche de chaque mois un office pour les Africains, estime par contre «qu'une paroisse exclusive aux Africains ne les aiderait pas à s'intégrer dans la société d'accueil et risquerait même de créer un ghetto religieux».

Le pasteur Kabuya, de la communauté évangélique de la Pentecôte à Sauvé, insiste avant tout sur l'universalité du message. «Il est important de placer l'enseignement dans un contexte mais l'Évangile n'a pas de

couleur». Bien que ses paroissiens soient pour la plupart Africains, il refuse l'appellation de paroisse africaine car, dit-il, «nous assistons au mixage des rites, des cultes et isoler ce qui est africain risque de créer un ghetto religieux. Il faut éviter d'étouffer les autres nations pour que chacun reçoive quelque chose de l'autre». A propos du phénomène de transe, il convient dit-il «de distinguer la possession, de la manifestation du Saint-Esprit et cela se fait par une cure d'âme, en dialoguant avec l'individu».

Sama Veluze l'un des responsables de la communauté chrétienne Kimbanguiste, qui n'est ni catholique ni protestante, insiste sur l'importance capitale de la culture pour le plein épanouissement de l'humain. «Elle lui donne la capacité de réflexion sur lui-même qui lui permettra de se découvrir et de laisser une place à l'amour, qui est la base du message chrétien». Les kimbanguistes, dit-il, «intègrent à l'enseignement du Christ une civilisation, une tradition africaine et les symboles africains abondent, par exemple la coutume africaine préfère l'arbitrage des anciens et des pairs lors des conflits et les kimbanguistes tentent de régler les différends par la palabre». Quant aux risques de syncretisme, «le syncretisme signifie que l'on mêle au christianisme des pratiques ou des croyances fétichistes, celles-ci sont prosrites dans notre Église». Il faut noter que c'est la seule communauté dans laquelle la danse est interdite lors du culte, car elle est considérée comme une occasion de chuter dans le péché.

Lundi prochain: Vers un melting-pot religieux

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de la propreté

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour:

SOUSSION 9504
Date d'ouverture: 31 mai 1995

9504 Rehaussement des chemins de captage - Réfection et rehaussement de la station de pompage no 1 et travaux connexes
Centre de tri et d'élimination des déchets

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé au montant de 65,00 \$ à l'ordre de la Ville de Montréal en s'adressant au 2525, rue Jarry Est (entrée principale) à compter du 15 mai 1995.

SOUSSION 9504
Dépôt: 65,00 \$

9504 Division des sites d'enfouissement

2525, rue Jarry Est
(872-1226)

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 70 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournis par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au rez-de-chaussée, 275 Notre-Dame Est, bureau R-005, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 8 mai 1995

Le greffier,
Léon Laberge

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Appel de proposition

Ville de Montréal

Service du génie

Des propositions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1C6 pour:

Dans le cadre du programme de travaux d'infrastructures Canada-Québec, Volet III - Expérimentation de nouvelles technologies, le directeur du Service du génie sollicite des propositions pour des projets de travaux innovateurs relatifs au champ d'expérimentation, soit:

PROPOSITIONS

Date d'ouverture:
le 31 mai 1995

DESCRIPTION:

9509 Auscultation de conduites d'eau par: nouvelles approches de diagnostic des réseaux souterrains (2 projets: 1 proposition par projet).

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 10 000 \$ devra accompagner chaque proposition.

Les personnes intéressées peuvent se procurer, moyennant une somme non remboursable de 65,00 \$,

incluant T.P.S. et T.V.Q., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, les documents relatifs à ces appels de propositions publiques en s'adressant, à compter de la date du présent avis, au: Service du génie Module de la gestion des eaux Division de la gestion des réseaux 700, rue Saint-Antoine Est Bureau 3.200 (872-4556)

Pour être considérée, toute proposition devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin, dans des enveloppes clairement identifiées, fournies par la Ville à cet effet.

Les propositions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R. 005, situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les proposant.

Montréal, le 11 mai 1995

Le greffier,
Léon Laberge

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service du Génie

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1A6 pour:

SOUSSION 8179

Date d'ouverture: 24 mai 1995

Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Henri-Bourassa, c/n et c/s, ou boulevard Armand-Bombardier au boulevard Rodolphe-Forget (P.T.R.I.U. 1995) (soumission simple)

SOUSSION 8181

Date d'ouverture: 24 mai 1995

Réaménagement des coins sud-est et sud-ouest aux intersections Notre-Dame / de Boucherville, Notre-Dame / Pie IX et Notre-Dame / Bossuet - (Groupe 07) (soumission groupe)

SOUSSION 8182

Date d'ouverture: 24 mai 1995

Construction de pavages, trottoirs, bordures et conduits souterrains pour l'éclairage; sur l'avenue Yves-Thériault, la Place Marie-Le Franc, la rue Marie-Le Franc et la rue Thérèse-Giroux (Groupe 08) (soumission groupe)

Documents disponibles au Service du génie

Module génie civil
700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440 (872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 61,00 \$ (soumission simple) et/ou 97,00 \$ (soumission groupe) T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 15 mai 1995.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R-005 au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 15 mai 1995

Le greffier,
Léon Laberge

Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9667. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE. NO: 94032269. BREF D'EXECUTION - VILLE LE GARDEUR. Partie demanderesse, -VS- YANNICK MARTEL, Partie défenderesse. Le 26ème jour de mai 1995, à 11h00, au 360, EVELINE, à LAVALTRIE, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: YANNICK MARTEL, saisis cette cause, consistant en: 1 ATC Honda 2005, no. de série #2EC430019 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: DIANE MICHAUD, huissier du district de Joliette, (514)836-7860, Diane Michaud, HUISSIERS, 600, rue FRONTENAC, C.P. 113, Berthierville, Qc, J0K 1A0.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003105-946. COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME, Partie demanderesse, -VS- SYLVIA IOANNIDES, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRESENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 25, 411e AVENUE, ST-HIPPOLYTE. Le 26 mai 1995, à 11h15 de l'avant-midi, savoir: 1 Véhicule HLZ 900, 1991; 1 télécoleur 50 po; 1 machine à eau; 1 lave-vaisselle. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 12 mai 1995. JULIE RENAUD, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIES HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC. NO: 705-02-001497-940. SERVICES SANITAIRES CONCORDIA INC., Partie demanderesse, -VS- 2733 7831 QUÉBEC INC., Partie

défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRESENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 29, J VALMONT, REPENTIGNY. Le 26 mai 1995, à 12h00 de l'après-midi, savoir: 85 Chaises en bois avec dossier; 27 tables carrées avec nappes; 3 tables rondes; 4 banquettes avec tables; 1 comptoir à pain; 1 comptoir en staines; alcool et équipement de restaurant. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 12 mai 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIES HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

Changement de nom d'un enfant mineur

Prenez avis que DORY NELLY GUANDIQUE ANDRADE, en ma qualité de mère, domiciliée à 7807, rue Papineau, app. no 2, à Montréal, (Qc) H2E 2H4 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de JOSE AMADEO GUANDIQUE FLORES en celui de JOSE AMADEO FLORES GUANDIQUE.

Dora Nelly Guandique Andrade
Montréal, ce 2 mai 1995.

AVIS

PRENEZ AVIS que PARAMANANTHAN THANAPALAN en sa qualité de père domicilié au 10720 St-Denis app. 8, Montréal, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de PRIYANTH PARAMANANTHAN en celui de PRIYANTH THANAPALAN. Montréal, le 05 mai 1995
Me JOSEPH LA LEGGIA.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR

Je donne par la présente avis à, Sylvain Fauteux domicilié à 8855, 14e Avenue, Ville St-Michel, H1Z 3M7 qu'une demande sera présentée au directeur de l'état civil pour changer le nom de Fauteux, Joseph, Jacques Sébastien en celui de Fauteux Daniel, Sébastien. Je joins une copie de la demande et changement de nom.

Denise Daniel, mène
920, 2e Rue, app. 4, Iberville, Québec, J2X 3J1.
St-Jean-sur-Richelieu, ce 26 avril 1995

DENISE DANIEL.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-02-000808-957

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)
PRÉSENT - GREFFIER
LOCATION TRIATHLON INC.

Partie demanderesse
-C-

MARTIN NERON

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MARTIN NERON, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 2800, boul. Saint-Martin ouest à Laval, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de MARTIN NERON. Lieu: Laval
Date: Ce 10 mai 1995
CAROLE LEFORT, Greffier.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que ATELIER DE DESIGN MARRIE ET PLANTE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal.

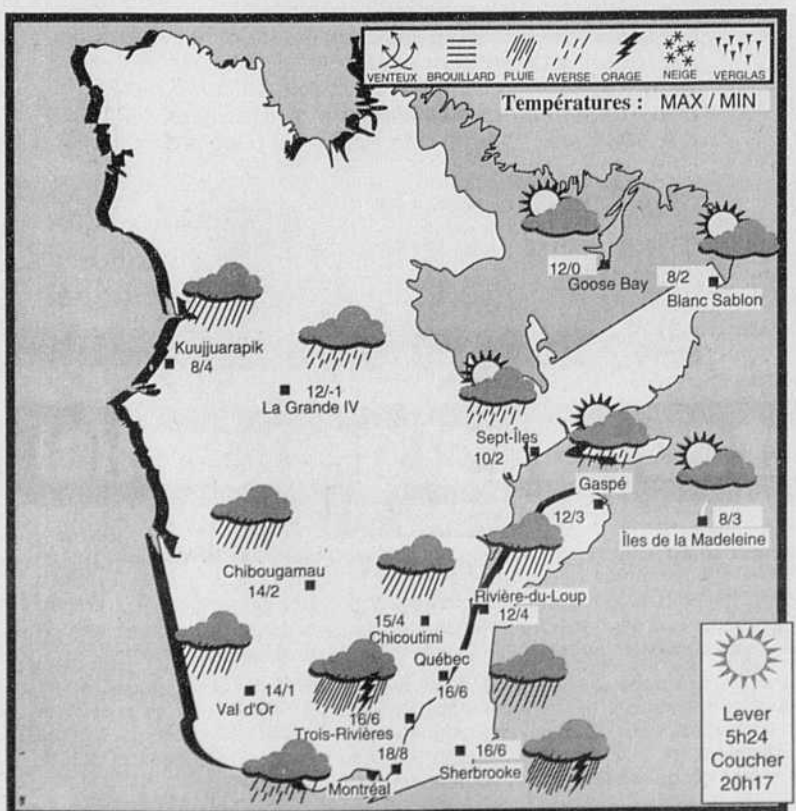
Le 11 mai mil neuf cent quatre-vingt-quinze.

TURCOT, PREVOST, Notaires
Procureurs de la compagnie

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
				
max 18	min 8	max 16	6/17	6/19



Prévision à long terme pour Québec

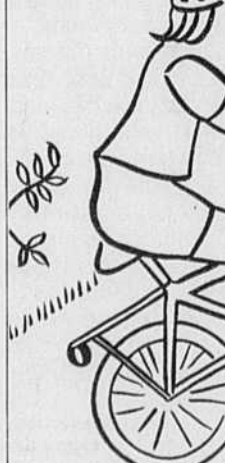
Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
				
max 16	min 6	max 15	4/16	3/17

Prévision à long terme pour OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
				
max 18	min 7	max 17	7/15	7/18

été
ACTIF!
Du 15 mai au 15 juillet

Il y a de
la vie active
dans votre milieu!



Offre d'emploi

La Fondation des maladies du cœur du Québec recherche des travailleurs bénévoles pour combler des postes dans plusieurs de ses champs d'activité (ex.: éducation, événements spéciaux, sollicitation, travail de bureau, etc.). Les responsabilités, les exigences et l'horaire de travail sont conformes à vos talents et votre disponibilité.

Si vous êtes intéressé(e) à vous engager dans la lutte contre la première cause de décès au Québec, veuillez communiquer avec le bureau de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

Tél.: (514) 871-0133

LE DEVOIR

LES SPORTS

Grand Prix d'Espagne

Schumacher, sans faute

PIERRE DICAIRE
COLLABORATION SPÉCIALE

Barcelone — Le champion du monde en titre, l'Allemand Michael Schumacher, a réussi hier un impressionnant sans faute à l'occasion du Grand Prix d'Espagne, quatrième épreuve du championnat du monde. Il remporte ainsi la 12^e victoire de sa carrière, la deuxième de la saison, prenant du coup la tête du championnat avec 24 points, un de plus que son grand rival Damon Hill.

En séances qualificatives, après que la séance de vendredi eut été dominée par les Ferrari du Français Jean Alesi et de l'Autrichien Berger, Schumacher réussissait à enlever la position de tête lors de l'ultime qualification du samedi. Premier exploit.

En course, Schumacher réalise un second exploit dès les premiers tours de piste, devançant nettement les Ferrari. Si Alesi a pris un bon départ, Berger s'est laissé devancer par Hill avant même le premier virage et Coulthard a du mal à tenir le rythme, contré par la Jordan-Peugeot de Eddie Irvine.

On avait prévu une course serrée et les Ferrari, tonitrueuses aux qualifications, n'ont pu rivaliser avec un Schumacher magistral. On désenchantait déjà chez Ferrari quand le moteur de la voiture d'Alesi a explosé, crachant une épaisse fumée et... son pilote, très déçu, qui voyait s'enlever ses espoirs de lutter encore pour le championnat! La guigne s'acharne décidément sur Alesi qui

est la victime de la première casse-moteur de la saison pour son équipe. Du coup, l'écart entre les voitures de tête grandissait au point de se transformer en un «cavalier seul» de Schumacher. Le seul doute à subsister dans le clan Benetton devait être celui de la fiabilité. Pouvaient-ils rallier l'arrivée à ce train d'enfer?

Finalement, ce sont les Williams qui ont «craqué». Coulthard a dû faire son deuil du dernier tiers de la course, sa voiture fumante s'immobilisant irrémédiablement. Mais Hill, sur l'autre Williams, tenait bon en deuxième position... jusqu'au dernier tour, quand on l'a vu soudain ralentir pour terminer au petit trot en quatrième position. Sans cette panne dans les derniers mètres de course, Hill aurait conservé sa position de tête mais le destin a voulu que l'écurie Benetton profite doublement de cette défaillance: Schumacher le devançant au championnat et le second pilote Benetton, le Britannique Johnny Herbert s'appropriant la deuxième place! Double Benetton-Renault! Berger monte au moins sur le podium, lui qui avait la déconvenue de Hill, n'était que quatrième. Si c'est la joie chez Benetton, pour les amateurs, c'est un peu décevant. A progresser ainsi d'une course à l'autre, Benetton va peut-être les priver des courses serrées qui ont fait de ce début de saison 95, une série d'épreuves passionnantes. Les chimistes de la FIA vont-ils se remettre à scruter le carburant de Benetton? Certains le souhaitent peut-être secrètement...

Wendel Clark donne le ton

Les Nordiques sauvent leur peau

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les Nordiques ont eu besoin de tout leur petit change, mais ils ont sauvé leur peau pour éviter l'élimination face aux Rangers de New York.

En présence de 14 647 spectateurs, hier, ils l'ont emporté 4-2 grâce surtout au réveil à l'attaque de Wendel Clark, qui a mérité ses deux premiers points de la série, et à la solide performance de Jocelyn Thibault devant le but.

Après avoir pris les devants 3-1 à la 12^e minute de jeu, l'équipe québécoise a préconisé un style passif qui a failli lui jouer un mauvais tour. Exerçant une pression constante, les Rangers ont obtenu de bonnes occasions de créer l'égalité en deuxième et troisième périodes. Admettant lui-même avoir été chanceux à quelques reprises, Thibault a fait preuve de sang-froid.

«J'ai été quelque peu chanceux, a dit le jeune gardien qui a savouré sa première victoire en séries. En fin de match, j'ai bien maîtrisé mes émotions. J'étais confiant. Mais j'ai eu la frousse sur le tir de Sergei Zubov qui m'a effleuré le bras. Les défenseurs ont accompli un travail colossal compte tenu qu'ils ont passé beau-

coup de temps le visage contre la bande dans notre zone.»

L'entraîneur Marc Crawford a souligné la contribution à l'offensive de joueurs qui avaient été discrets jusqu'à maintenant. Clark, Mike Ricci et Chris Simon ont tous inscrit leur premier but. Scott Young (3^e) a complété le pointage dans le filet abandonné.

«La confiance est de retour et nous sommes une puissante équipe quand nous sommes confiants, a affirmé Crawford. Les Rangers devront nous avoir à l'œil, mardi, parce que nous serons prêts. Tout le monde a hâte au prochain match à New York.»

Au cours d'attaques massives, Mark Messier (2^e) et Pat Verbeek (1^{re}) ont répliqué pour les Rangers qui mènent la série 3-2.

Comme vendredi à New York, les Nordiques ont déployé beaucoup d'ardeur dès le départ. Ils ont pris les devants par deux buts, mais les Rangers sont revenus dans la rencontre grâce à l'efficacité de l'attaque massive.

L'officiel Kerry Fraser a été fort occupé, passant beaucoup de temps au téléphone avec le juge vidéo. Deux buts des locaux ont nécessité la reprise autre qu'on a fait appel au juge une autre fois pour déterminer si les Rangers avaient déjoué Thibault.

Les Flyers viennent à bout des Sabres

Philadelphie (AP) — Les Flyers de Philadelphie ont marqué quatre buts sur 19 tirs en première période, dans une victoire de 6-4 qui leur a valu d'éliminer les Sabres de Buffalo en cinq matches, hier après-midi.

Eric Lindros a mené l'offensive au cours des 20 premières minutes avec un but et deux passes. John LeClair a porté l'avance des Flyers à 5-0 avec son deuxième but de la série à 4:56 de la deuxième période.

Les Sabres ont rétréci l'écart à 5-3 à sept minutes de la fin, mais Kevin Dineen a redonné une priorité confortable aux Flyers en marquant à 15:30. La recrue Brian Holzinger, des Sabres, a inscrit le dernier but

du match avec 6,9 secondes au cadran.

Les Sabres subissent l'élimination en première ronde pour la septième fois au cours des huit dernières années.

Dallas résiste

À Dallas, Andy Moog a repoussé 34 lancers et les unités spéciales des Stars de Dallas ont répondu à l'appel, hier, quand les Stars ont évité l'élimination grâce à une victoire de 4-1 sur les Red Wings de Detroit.

Les Red Wings avaient vaincu les Stars cinq fois en saison régulière et trois fois en début de séries avant la rencontre d'hier.

HOCKEY

ÉLIMINATOIRES

(Quarts-de-finales au meilleur de sept matches)

Samedi 6 mai
Rangers 4 Québec 5
Washington 5 Pittsburgh 4

Dimanche 7 mai
Buffalo 3 Philadelphie 4
New Jersey 5 Boston 0
Dallas 3 Detroit 4

Lundi 8 mai
Rangers 8 Québec 3
Buffalo 1 Philadelphie 3
Washington 3 Pittsburgh 5
New Jersey 3 Boston 0

Mardi 9 mai
Dallas 1 Detroit 4
San Jose 5 Calgary 4 (P)
Vancouver 5 St. Louis 3
Toronto 3 Chicago 0

Mercredi 10 mai
Québec 3 New York 4
Philadelphie 1 Buffalo 3
Pittsburgh 2 Washington 6
Boston 3 New Jersey 2

Jeudi 11 mai
Detroit 5 Dallas 1
Calgary 9 San Jose 2
St. Louis 1 Vancouver 6
Chicago 3 Toronto 2

Vendredi
Québec 2, New York 3
Philadelphie 4, Buffalo 2
Pittsburgh, Washington 6

Boston 0, New Jersey 1
(New Jersey mène 3-1)

Samedi
Calgary 6, San Jose 4
(Série égale 2-2)
St. Louis 5, Vancouver 2
(Série égale 2-2)
Chicago 3, Toronto 1
(Série égale 2-2)

Hier
Rangers 2, Québec 4
(New York mène 3-2)
Detroit 1, Dallas 4
(Detroit mène 3-1)
Buffalo 4, Philadelphie 6
(Philadelphie gagne la série 4-1)
Washington 5, Pittsburgh 6
(Washington mène 3-2)
New Jersey à Boston

Aujourd'hui
Dallas à Detroit
San Jose à Calgary
Vancouver à St. Louis
Toronto à Chicago

Mardi
Québec à Rangers
Pittsburgh à Washington
x-Boston au New Jersey

Mercredi
x-Detroit à Dallas
x-Calgary à San Jose
x-St. Louis à Vancouver
x-Chicago à Toronto
x-Si nécessaire

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Samedi
Montréal 6 New York 1
Chicago 5 San Diego 0
San F. 6 Pittsburgh 4
Florida 8 Colorado 2
Atlanta 9 Cincinnati 6
Phi. 7 Houston 5
St. Louis 3 L. Angeles 2

Hier
Cincinnati 5, Atlanta 3
San Diego 9, Chicago 7
Phi. 5, Houston 2
St. Louis à Los Angeles
Pitts. 2, San Francisco 1
Colorado à Atlanta
Montréal à New York

Aujourd'hui
Chi. (Traschel 1-1) à San Francisco (Letter 1-0)

Philadelphia (Green 2-1)
en Floride (Burkett 2-2)
Colorado (Olivera 1-1)
à Montréal (Heredia 0-1)
Atlanta (Merfield 1-2)
New York (Harnisch 0-0)
Pittsburgh (Wagner 0-4)
à L. A. (Martinez 3-1)
St. Louis (Hill 2-0) à San Diego (Sanders 1-0)

Mardi
Chicago à St. Francisco
Philadelphia en Floride
Cincinnati à Montréal
Colorado à Atlanta
New York à Houston
Pittsburgh à L. A.
St. Louis à San Diego

LIGUE AMÉRICAINE

Samedi
Toronto 10 Milwaukee 0
Boston 6 New York 4
Baltimore 6 Cleveland 1
Kansas City 4 Cal. 2
Texas 5 Detroit 3
Oakland 13 Minnesota 5
Seattle 6 Chicago 5

Hier
New York 2, Boston 3
Cleveland 2, Baltimore 1
Oakland 12, Minnesota 3
Toronto 8, Milwaukee 3
Californie 8, Kansas C. 1
Detroit 8, Texas 3
Chicago à Texas
Aujourd'hui

Toronto (Guzman 0-0)
au Tex. (Tewksbury 1-2)

Californie (Sanderson 1-1)
au Minnesota
(Erickson 0-3)
Detroit à Baltimore
Cleveland à New York
Toronto à Texas
Seattle à Kansas City
Californie au Minnesota
Oakland à Chicago
Boston à Milwaukee
Boston à Milwaukee
Detroit à Baltimore
Cleveland à New York
Toronto à Texas
Seattle à Kansas City
Californie au Minnesota
Oakland à Chicago

1/212
(Parties d'hier non comprises)

Section Est

G P Moy. Diff

Philadelphia 12 4 .750 —

Montréal 10 7 .588 2 1/2

Atlanta 8 8 .500 4

New York 6 10 .375 6

Florida 4 12 .250 8

Section Centrale

Chicago 10 5 .667 —

Houston 9 7 .563 1 1/2

St. Louis 8 9 .471 3

Cincinnati 7 9 .438 3 1/2

Pittsburgh 4 11 .267 6

Section Ouest

Colorado 11 5 .688 —

Los Angeles 9 7 .563 2

San Francisco 9 8 .529 2 1/2

San Diego 6 11 .353 5 1/2

Section Est

G P Moy. Diff

Boston 11 5 .688 —

New York 10 7 .588 1 1/2

Toronto 9 8 .529 2 1/2

Detroit 7 10 .412 4 1/2

Baltimore 6 10 .375 5

Section Centrale

Cleveland 11 5 .688 —

Milwaukee 10 7 .588 1 1/2

Kansas City 7 9 .438 4

Chicago 5 10 .333 5

Minnesota 5 12 .294 6 1/2

Section Ouest

Seattle 9 6 .600 —

Californie 9 7 .563 1 1/2

Oakland 9 9 .500 1 1/2

Texas 7 11 .389 3 1/2

500 milles d'Indianapolis

Villeneuve partira cinquième

Indianapolis (PC) — Le Québécois Jacques Villeneuve partira de la cinquième place sur la grille de départ des 500 milles d'Indianapolis, le 28 mai prochain.

Avec un tour à 228,397 milles à l'heure, Villeneuve a réussi le deuxième meilleur temps de la journée, hier, pour se qualifier au milieu de la deuxième ligne. Scott Brayton et Arie Luyendyk, qui ont profité de leurs puissants moteurs Buick et d'une piste plus rapide samedi, se sont empa-

rés des deux premières places.

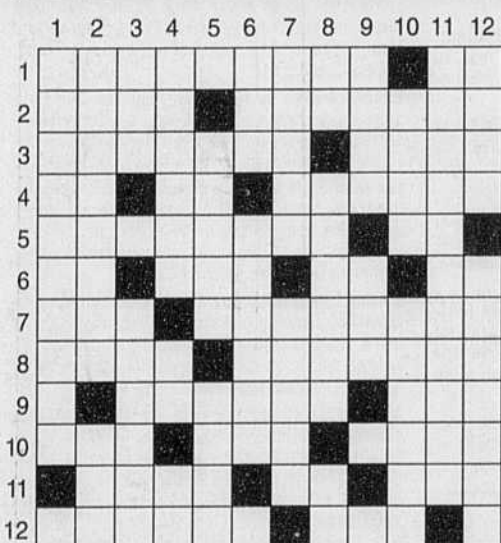
Le plus rapide, hier, a été l'Ontarien Scott Goodyear qui a décroché la troisième et dernière place sur la première ligne. «Je suis définitivement content de mon résultat, a commenté Villeneuve. La piste était chaude et glissante. Il faut reconnaître que l'équipe a travaillé très fort durant la semaine pour préparer la voiture. Elle est très performante, mais il reste quand même des ajustements à faire avant la grande course.»

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Qui éprouve un besoin de domination.
- Alcool. — Travail.
- Applicque de l'email.
- Pâté de maisons.
- Éminence. — Déchiffre.
- Qui concerne les meules. — Fleuve de France.
- Platine. — Légumineuse. — Richesse.
- Praséodyme.
- Répartition. — Poisson.
- Victoire de Napoléon. — Lettre grecque.
- Province de la Chine.
- Ceinture.
- Pas un. — Désert de dunes. — Séfard.
- Obscurité. — Lien grammatical.
- Parallèle.
- Offensiez. — Direction.

- trique. — Seule.
- Suinta. — Phénomène de propagation de l'excitation nerveuse.
- Marteau des tailleurs de pierre. — Or.
- Deux.
- Briller. — Saut lancé (Chorégr.).
- Plancher. — Espérance.
- Transpiration. — Photo.
- Quatre. — Propre au lion. — Tantale.
- Argent. — Masse de pierre.
- Risque. — Couche extérieure.
- Crainte des lieux publics.
- Crâne. — Aspire.

Solution de samedi

1. VUCATAN 2. ECHO 3. OVALIS 4. SERPENT 5. IDEE 6. LUPUS 7. IDIE 8. BATMONS 9. IYRE 10. ALITNEATREIN 11. ARTAGAN 12. USA 13. BEATE 14. BOL FM 15. DECECLARE 16. TLEK 17. KINESTIE 18. COFONDRE 19. CA 20. RIVIE 21. G 22. KIRUM

POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE



DÉVELOPPEMENT ET PAIX
(514) 257-8711
5630, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1H 1A3

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS
Master Card
VISA

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PLATEAU Beau triplex rénové, bien situé, idéal pour propriétaire occupant. 1/514/839-3705.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

MÉTRO LONGUEUIL Oubliez l'hiver. Penthouse, paradis sur terre. Doit vendre. Je suis prêt à perdre 100,000\$ de sa valeur. Cette annonce s'adresse aux gens qui ont les moyens d'avoir une demeure de 200,000\$. 442-2932. Agents s'abstiennent S.V.P.

OUTREMONT PENTHOUSE, 3 c.c., vue panoramique, foyer, toit cathédrale, 289,000\$. Également **MAGNIFIQUES LOFTS ET APPARTEMENTS**, entre 69,000\$ et 120,000\$ Demandez LOUISE 277-0292.

VIEXU-LONGUEUIL, MAISON DE VILLE (construction 1992). Ensoleillé, fenestres 3 côtés, foyer combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, terrasse, 2 stationnements, proximité métro, terrain paysagé. 140,000\$. 677-8046 ou 706-2526.

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

À QUÉBEC - POUR VENTE RAPIDE Rive sud, à 10 min. des ponts. Joli cottage canadien pierre et brique - 4 c.c., 2 s. de b., 2 toyers c.l. - Terrain 33,377 p.c. Site unique, vue imprenable sur fleuve. Échalet menant au fleuve. Belvédère et chalet romantique à mi-chemin. Quitte pays. Prix: 139,900\$. Tél: (418)831-8191, (418)222-5117.

UPTON, maison à la française, 1885, d'origine, terrain 21,800 p.c., près rivière. (514)293-6109, (514)674-1419.

120

LAURENTIDES

ST-DONAT, lac Outreau, bord de l'eau, 220 pieds sur lac. Site extraordinaire, boisé. (514)738-3020, (819)424-5560.

121

CANTONS DE L'EST

MAGOG, NORTH HATLEY Villa, 1800' altitude, vue 250'. Si l'ordinaire ne vous plaît pas, venez voir l'extraordinaire. 843-3871 (18-22h).

MAGOG Belle maison spacieuse, 10 1/2 pces, 2 revenus (5 1/2 + studio). Rénovée, planchers érable, cachet, gar. dble, grd terr., près tout. Secteur recherché. 155,000\$. (819)943-2125.

ORFORD Maison de 3 c.c., foyer en pierre, tranquille, accès au lac et ski. 89,900\$. (819)847-0148, (819)847-2044. R.V.

134

FERMES, FERMETTES TERRES

MAISON RUSTIQUE, 153 ans, rénovée. Terre 112 acres incl. plantation, pâturage, érablière. Vue panoramique. Warwick, 90 min. de Mt. Terre 100,000\$ ou avec maison 175,000\$. (819)358-6634.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 ENSOLEILLÉ, 3e étage, 1 c.c. fermée, Parthenais/Guilford, 360\$, 527-3898.

5 1/2, 3e étage, est de Montréal. 351-7825.

ADJ. OUTREMONT, rue Esplanade (sud St-Joseph), 6 1/2, 2 ch. fermées, 3e ét., rénové, 2 puits de lumière, 2 balcons. 800\$/mois. 1er juillet. 272-0883 (jr). 272-1439.

AHUNTSIC-PLACE FLEURY, haut duplex, 5 1/2 fermé, chauffé, balcons, très propre, lave-v. 650\$. Réf. 733-6611.

BACHELOR, 1 1/2, meublé, chauffé, propre, idéal pour étudiant ou personne seule. Tranquille, près de l'Assomption. Références. 252-9505, 252-8206.

BOUL. ST-JOSEPH, coquets 5 1/2 rénovés, 2 ou 3 appareils fournis, garage chauffé disp. 521-9469.

I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299

IMMOBILIER COMMERCIAL

200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399

MARCHANDISES

400 • 499

OFFRES D'EMPLOI

500 • 599

PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600 • 699

VÉHICULES

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. - HAUT DUPLEX Calme, verdure, soleil. 2 c.c., salon, cuisine aire ouverte, poêle-frigo, entr. lav./séch., 640\$ non-chauffé, impeccable. 728-2091.

C.D.N., 5281 McKenna, 6 1/2, près U. de M. et métro, électroménagers, 950\$ tout compris. (514)377-4397.

IMMENSE 5 1/2 chauffé, 2e étage, très propre. Personne tranquille. Pas d'animaux. 274-9514.

JEANNE-MANCE/LAURIER, 3ième, beau 6 1/2, propre, chauffé, eau chaude, juillet, 725. 272-5683, 737-3563.

JOLI 3 1/2, vieux Westmount, tout meublé. 3

AGENDA CULTUREL



BERRI: 1280, Berri (288-2115) — **Bon baiser de France** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30 — **Eldorado** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30 — **Le village des damnés** 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30 — **Mauvais garçons** 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 30 — **Dolores Claiborne** 13 h 30, 19h, 21 h 30 — **Le baiser de la mort** 16 h 15, 21 h 30

BROSSARD: (849-3456) — **Bad Boys** sam. dim. 13 h 30, 15 h 50, 19h, 21 h 25; sem. 19h, 21 h 25 — **Forrest Gump** sam. dim. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Marée rouge** sam. dim. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **Légendes d'automne** sam. dim. 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 15; ven. lun. 19h, 21 h 30, 16 h 15 — **Gordy** (v.a.) sam. dim. 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30; ven. lun. 19h, 21 h 30 — **French Kiss** sam. dim. 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30; ven. lun. 19h, 21 h 30 — **Major Payne** sam. dim. 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30; ven. lun. 19h, 21 h 30 — **Le baiser de la mort** 21 h 10 — **Bad Boys** sam. dim. 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30; ven. lun. 19h, 21 h 30 — **Le Perez Family** sam. dim. 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30; ven. lun. 19h, 21 h 30

CARREFOUR DU NORD: 900, bd Grignon — **Le village des damnés** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Marée rouge** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Mauvais garçons** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le caillou et le pingouin** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Don Juan de Marco** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Bon baiser de France** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CENTRE EATON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Crimson Tide** 12 h 45, 13 h 30, 15 h 45, 16 h 30, 19h, 19 h 30, 21 h 30, 22h; dern. rep. ven. sam. 0 h 30 — **White** you were **Sleeping** 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 20; dern. rep. sam. 23 h 30 — **Goofy Movie** ven. lun. mar. mer. 12 h 30, 14 h 30, 16 h 35; sam. dim. 14 h 30, 16 h 35 — **Richie Rich** (v.f.) sam. dim. 12 h 30 — **Don Juan de Marco** tous les soirs 19 h 20, 21 h 45; ven. lun. mar. mer. 12 h 30, 14 h 40, 17 h 05; sam. dim. 14 h 40, 17 h 05; dern. rep. ven. sam. 23 h 50 — **Le trouble-fête** 12 h 25, 14 h 45, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 50; dern. rep. ven. sam. 23 h 55

CENTRE LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — **White** you were **Sleeping** 13 h 50, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 25; dern. rep. sam. 23 h 35 — **Crimson Tide** 12h, 14h, 14 h 30, 16 h 30, 17h, 19h, 21 h 30, 21 h 30, 22h; dern. rep. sam. 23 h 50 — **Basketball Diaries** 14 h 40, 17h, 19 h 35, 21 h 50; dern. rep. sam. 0 h 10 — **Goofy Movie** 12 h 30, 14 h 30 — **Gazon Maudit** 15 h 30, 18 h 55, 21 h 40; dern. rep. sam. 0 h 05 — **Marée rouge** 12 h 05, 14 h 05, 14 h 30, 16 h 35, 17 h 05, 19 h 05, 19 h 35, 21 h 35, 22 h 05; dern. rep. sam. 23 h 55 — **Chute libre** 13 h 45, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 20; dern. rep. sam. 23 h 45 — **Le trouble-fête** 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Chien d'étoile** 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25 — **Don Juan de Marco** tous les soirs 19 h 25, 21 h 45; ven. lun. mar. mer. 14 h 30, 16 h 55; sam. dim. 16 h 55; dern. rep. sam. minuit — **Richie Rich** sam. dim. 14h — **Rob Roy** tous les jours 16h, 18 h 50, 21 h 35 — **Le caillou et le pingouin** ven. lun. mar. mer. 12 h 10, 14h; sam. dim. 12 h 10

CINÉMA ANGRIGNON: Carrefour Angrignon — **Les trouble-fête** tous les soirs 19 h 15, 21 h 35; ven. sam. dim. 14 h 05, 16 h 35 — **Crimson Tide** tous les soirs 19h, 19 h 30, 21 h 30, 22h; ven. sam. dim. 14 h 05, 16 h 35, 17h — **Basketball Diaries** 19 h 10, 21 h 15 — **Pebble and the Penguin** ven. mar. mer. 14 h 05, 16 h 05; sam. dim. 16 h 05 — **Richie Rich** sam. dim. 14h — **Goofy Movie** tous les soirs 19 h 15; ven. sam. dim. 14 h 15, 16 h 15 — **Rob Roy** 21h — **Don Juan de Marco** tous les soirs 19 h 10, 21 h 20; ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16 h 05 — **White** you were **Sleeping** tous les soirs 19 h 05, 19 h 45, 21 h 25, 22h; ven. sam. dim. mar. mer. 14 h 30, 17h; ven. mar. mer. 14 h 30, 16h; sam. dim. 16h — **Marée rouge** tous les soirs 19 h 20, 21 h 45; ven. sam. dim. mar. mer. 13 h 45, 16 h 30 — **Top Dog** 19 h 20, 21 h 25 — **Le caillou et le pingouin** ven. sam. dim. mar. mer. 14 h 10, 16h

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Montagne, Boucherville — **Bon baiser de France** sam. dim. mar. 13 h 40, 16 h 15, 19h, 21 h 20; ven. lun. 19h, 21 h 20 — **Don Juan de Marco** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 20; ven. lun. 19h, 21 h 20 — **Chute libre** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 20; ven. lun. 19h, 21 h 20 — **Le baiser de la mort** 19 h 30, 21 h 30 — **Major Payne** sam. dim. mar. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30 — **Mauvais garçons** sam. dim. mar. 13 h 40, 16 h 15, 19h, 21 h 15; ven. lun. 19h, 21 h 15 — **Une femme française** sam. dim. mar. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; ven. lun. 19h, 21 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — **The Englishman Who Went Up A Hill** 14h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 20 — **Before the Rain** 16 h 15, 21 h 30 — **Bandit Queen** 13 h 45, 19h — **The Perez Family** 14h, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 40

CINÉMA LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — **Le baiser de la mort** sam. dim. 13 h 15, 19h; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **L'épidémie** sam. dim. 15 h 15, 21h; sem. 19h, 21h — **Chute libre** sam. dim. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05; sem. 19 h 05, 21 h 05; dern. rep. ven. sam. 23 h 05 — **Don Juan de Marco** sam. dim. 13 h 15, 21 h 05, 19 h 20, 21 h 25; sem. 19 h 20, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Mauvais garçons** sam. dim. 13h, 15 h 20, 19 h 20, 21 h 20; sem. 19 h 20, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Bon baiser de France** sam. dim. 13 h 10, 15 h 30, 19h, 21 h 10; sem. 19h, 21 h 10; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Le village des damnés** sam. dim. 13h, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15; sem. 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA NOUVEL LYSÉE: (288-1857) — **Prêt-à-porter** sam. dim. 13h, 15 h 45, 19h, 21 h 40; sem. 19h, 21 h 40 — **Cercle d'amis** sam. dim. 14h, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-6895) — **Salle 1:** Festival du film juif de Montréal: **Chronicle of the Warsaw Ghetto Uprising According to Marek Edelman**, J. Dylewska (Pologne) 19h — **Novia** que te vea, G. Schuyffer (Mexique) 21h — **Salle 2:** Relâche jusqu'au 19 mai

CINÉMA PARALLÈLE: 3682, bd St-Laurent (843-6001) — **Du 4 au 31 mai:** **Amateur** (Primer-v.o.s.t.f.), H. Hartley (États-Unis/France) Sem. 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine Ouest (875-7284) — **Tie Me Up, Tie Me Down**, P. Almodovar (Espagne) 14 h 30 — **The Story of Xinghu**, Yin Li (Chine) 16 h 45, 19 h 15 — **Pulp Fiction**, Q. Tarantino (É-U) 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — **Circle of Friends** sam. dim. mar. 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 15; ven. lun. 19h, 21 h 15 — **Bad Boys** sam. dim. mar. 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 30; ven. lun. 19h, 21 h 30 — **The Cure** sam. dim. mar. 16 h 15, 21 h 15; ven. lun. 19h, 21 h 15 — **Jury Duty** sam. dim. mar. 14h, 16 h 15; ven. lun. 19h, 21 h 15 — **Village of the Damned** sam. dim. mar. 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10; ven. lun. 19h, 21 h 10 — **French Kiss** sam. dim. mar. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; ven. lun. 19h, 21 h 30 — **Kiss of Death** sam. dim. mar. 14h, 16 h 25

19h, 21 h 25; ven. lun. 19h, 21 h 25 — **Dolores Claiborne** ven. lun. 19h, 21 h, sam. dim. mar. mer. 16 h, 21 h, mer. 16 h, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard — **Le village des damnés** sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15; sem. 19 h 15, 21 h 15; dern. rep. ven. sam. 23 h 10 — **Trouble-fête** sam. dim. 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19h, 21 h 10; sem. 19h, 21 h 10; dern. rep. ven. sam. 23 h 15 — **Marée rouge** sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Mauvais garçons** sam. dim. 13h, 15 h 20, 19h, 21 h 20; sem. 19h, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Chien d'étoile** sam. dim. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10; sem. 19 h 10; dern. rep. ven. sam. 23 h 25 — **Dolores Claiborne** (v.f.) 21h — **Don Juan de Marco** (v.f.) sam. dim. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25; sem. 19 h 20, 21 h 15; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **L'épidémie** sam. dim. 13 h 05, 15 h 30, 19 h 05, 21 h 35; sem. 19 h 05, 21 h 35; dern. rep. ven. sam. 23 h 50 — **Bon baiser de France** sam. dim. 13 h 10, 15 h 30, 19h, 21 h 10; sem. 19h, 21 h 10; dern. rep. ven. sam. 23 h 10

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: 300 de Maisonneuve Est (842-9763) — Relâche

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — **Opération Golden Phoenix** (v.a.) 21 h 30 — **Replicator** (v.a.) sam. dim. 13 h 15, 16h; sem. 16h — **Sleeping with a Stranger** 19h — **Village of the Damned** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h; sem. 15h, 17h, 19h — **Senza Pelle** (v.o. s.t.f.) 21 h 15 — **Once were Warriors** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 25; sem. 16h, 19h, 21 h 25 — **Madness of King George** sam. dim. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 16h, 19h, 21 h 30 — **Pulp Fiction** sam. dim. 13h, 16 h 15, 20h; sem. 16 h 15, 20h — **Un indien dans la ville** sam. dim. 13h, 15h, 17h; sem. 15h, 17h — **Tak Tak** (v.o. s.t.f.) 19 h 05, 21 h 15 — **Muriel's Wedding** sam. dim. 13h, 15 h 10, 17 h 30, 21 h 30, 21 h 40; sem. 15 h 10, 17 h 30, 21 h 30, 21 h 40 — **Le pandore** (v.o.s.t.f.) sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 10; sem. 15h, 17h, 19h, 21 h 10 — **L'appât** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 25; sem. 16h, 19h, 21 h 25

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — **À la folie** 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30 — **Une femme française** 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30 — **Farinelli** 13 h 30, 16 h 10, 19h, 21 h 15 — **Nous étions guerriers** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 20

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL: 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878) — **La vie devant soi** (Madame Rosa), M. Mizrahi (France/Israël) 20 h 30

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — **Eldorado** sam. dim. 14h, 17h, 20h; sem. 20h

DAUPHIN: 2396, Beaubien — **La partie d'échec** sam. dim. 14 h 10, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 20; sem. 19 h 10, 21 h 20 — **Une femme française** sam. dim. 14h, 16h, 19h, 21h; sem. 19h, 21h, 21 h 30

DÉCARIE: 6900, bd Décarie (849-3456) — **Crimson Tide** sam. dim. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 15 — **Rob Roy** (v.a.) sam. dim. 14h, 17h, 20h; sem. 20h

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Crimson Tide** tous les soirs 19h, 21 h 30; sam. dim. 14 h 30 — **French Kiss** tous les soirs 19 h 25, 21 h 35; sam. dim. 14h — **Don Juan de Marco** tous les soirs 19 h 20, 21 h 45; sam. dim. 14 h 10 — **Goofy Movie** sam. dim. 14 h 15 — **Rob Roy** 18 h 50, 21 h 40

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — **Basketball Diaries** tous les soirs 19 h 35, 21 h 55; ven. mar. 14 h 40, 17 h 05; sam. 17 h 05 — **Richie Rich** sam. dim. 14h — **Don Juan de Marco** tous les soirs 19 h 10, 21 h 50; ven. sam. dim. mar. 13 h 40, 16 h 35 — **Rob Roy** tous les soirs 19 h 10, 21 h 50; ven. sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 30 — **Crimson Tide** tous les soirs 19h, 19 h 30, 21 h 30, 22h; ven. sam. dim. mar. 14h, 14 h 30, 16 h 30, 17h — **Goofy Movie** tous les soirs 19 h 15; ven. sam. dim. mar. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15 — **Top Dog** 21 h 15 — **White** you were **Sleeping** tous les soirs 19 h 05, 19 h 45, 21 h 30, 22h; ven. sam. dim. mar. 13h, 15 h 15, 17 h 30 — **Pebble and the Penguin** ven. mar. 14 h 15, 16 h 50; sam. dim. 16 h 50 — **Richie Rich** sam. dim. 14h

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine O. (932-2230) — **French Kiss** 14h, 16 h 20, 19h, 21 h 35 — **Burnt by the Sun** 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30 — **Bad Boys** 13 h 30, 16h, 19 h 05, 21 h 30 — **Priest** 13 h 50, 16h, 19 h 10, 21 h 10; lun. 19h. 13 h 50, 16h, 21 h 30

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (849-3456) — **Nous étions guerriers** sam. dim. mar. mer. 14h, 16 h 25, 19 h 10, 21 h 25; ven. lun. 19 h 10, 21 h 25 — **Une femme française** sam. dim. mar. mer. 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 35; ven. lun. 19 h 20, 21 h 35 — **Mauvais garçons** sam. dim. mar. 14 h 10, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30; ven. lun. 19 h 05, 21 h 30 — **Bon baiser de France** sam. dim. mar. 14 h 10, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30; ven. lun. 19 h 05, 21 h 30 — **Village of the Damned** sam. dim. mar. mer. 13 h 05, 15h, 17h, 19h, 21h; ven. lun. 19h, 21h — **The Englishman Who Went Up A Hill** sam. dim. mar. mer. 13 h 10, 15 h 45, 18 h 55, 21 h 20; ven. lun. 19h, 21 h 20, 21 h 20 — **Kiss of Death** sam. dim. mar. mer. 16h, 21 h 35; ven. lun. 19h, 21 h 35 — **Dolores Claiborne** (v.f.) sam. dim. mar. mer. 13h, 19h; ven. lun. 19h, 21h — **Don Juan de Marco** sam. dim. mar. mer. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20; ven. lun. 19h, 21 h 20

GREENFIELD PARK: 519, Taschereau (671-6129) — **Crimson Tide** tous les soirs 19h, 21 h 30; sam. dim. 13 h 30, 16h — **Les trouble-fête** tous les soirs 19 h 30, 21 h 50; sam. dim. 14h, 16 h 45 — **White** you were **Sleeping** tous les soirs 19 h 15, 21 h 40; sam. dim. 14 h 15, 16 h 30 — **Rob Roy** 18 h 30, 21 h 15 — **Le caillou et le pingouin** sam. dim. 14h, 15 h 15 — **Gazon maudit** tous les soirs 19h, 21 h 25; sam. dim. 13 h 45, 16 h 15

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — **Le village des damnés** sam. dim. 13 h 30, 16h, 19 h 10, 21 h 15; sem. 19 h 10, 21 h 15 — **L'épidémie** sam. dim. 13 h 40, 16 h 15, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

LOEW'S: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — **Basketball Diaries** 12 h 25, 14 h 40, 16 h 05 — **Farinelli** 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Rob Roy** 12 h 15, 15h, 18h — **Outbreak** 12 h 45, 15 h 15, 18 h 45, 21 h 55; dern. rep. ven. sam. 23 h 50 — **Vanya on 42nd Street** 13h, 15 h 45, 19h, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 50

OMEGA: 2665, ch. Chambly (647-1122) — **Légendes d'automne** 19 h 05, 21h 30 — **Le caillou et le pingouin** sam. dim. 13h, 15 h 30 — **L'épidémie** sam. dim. 13h, 15 h 30, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Chien d'étoile** sam. dim. 13h, 15 h 30, 19 h 15, 21 h 30; sem. 19 h 15, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 13h, 15 h 30, 19 h 15, 21 h 30; sem. 19 h 15, 21 h 30

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — **Forest Gump** 13 h 40, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 25 — **Légendes of the Fall** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30 — **Before Sunrise** 21 h 20 — **Murder in the First** 13 h 45, 16 h 05, 19 h 05 — **Higher Learning** tous les jours 13 h 55, 16 h 20, 19 h 15 — **Priscilla Queen of the Desert** 21 h 35 — **Dumb and Dumber** 14h, 16 h 10, 19 h 20, 21 h 40 — **Just Cause** 13 h 50, 16 h 20, 19 h 30, 21 h 45

PARISIE: 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — **Chute libre** 13 h 50, 16 h 10, 19 h 20, 21 h 55 — **Don Juan de Marco** 12 h 50, 15h, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 55 — **Katja Ismailova** 13 h 20, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 15 — **Le fils préféré** 13h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 35, 21 h 50 — **Marée rouge** 13 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40 — **Gazon maudit** 13 h 40, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 35 — **La partie d'échecs** 13 h 30, 16 h 20, 19h, 21 h 25

PINE DE STE-ADÈLE: — **White** you were **Sleeping** ven. 20 h 15; sam. 19 h 10, 21 h 25; dim. lun. 19 h 45, 20 h 15 — **Crimson Tide** ven. 20 h 10; sam. 18 h 45, 21 h 25; dim. lun. 19 h 40, 20 h 10 — **Don Juan de Marco** ven. 20 h 20; sam. 19 h 10, 21 h 30; dim. lun. 19 h 20 h 20 — **Kiss of Death** ven. 20 h 15; sam. 18 h 45, 21 h 30; dim. lun. 19 h 40, 20 h 15 — **Cercle of Friends** ven. 20 h 20; sam. 19h, 21 h 30; dim. lun. 19 h 20 h 20

PLACE ALEXIS NIHON: (935-4246) — **Dance me**

Outside 14h, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 15; mer. 14h, 16 h 15, 21 h 30 — **Kiss of Death** 21 h 30 — **Gordy** (v.a.) 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 35 — **Village of the Damned** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

PLACE LONGUEUIL: 825, St-Laurent O. (679-7451) — **Le village des damnés** sam. dim. 14h, 16 h 15, 19h, 21 h 20; sem. 19h, 21 h 20 — **L'épidémie** sam. dim. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges — **White** you were **Sleeping** sam. dim. mar. mer. 13 h 45, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 25; ven. lun. 19 h 10, 21 h 25 — **Don Juan de Marco** sam. dim. mar. mer. 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 3

LE DEVOIR

CULTURE

MUSIQUE
CLASSIQUELes bonnes choses
viennent par trois.

À vis aux «inintéressés»: la Salle Pierre-Mercure vibrat d'émotion jeudi soir. Boudreau et ses troupes ont été à la hauteur de ce programme éclectique. De l'amusant *Ragtime* de Stravinski, on ne retiendra rien d'autre que l'humour de l'écriture.

La création de Boudreau, *Neuf Zéniths II*, laisse plus perplexe. On a déjà entendu beaucoup d'œuvres du compositeur qui «sonnent» de la même manière, avec le même propos, sans que grand chose de neuf n'apparaisse. Boudreau semble se contenter de refaire du Boudreau; je ne peux que le déplorer et attendre avec impatience qu'il trouve le moyen de sortir de ce qui, j'espère, n'est pas un cul-de-sac.

Moments d'émotion forts: le *Dialog* de Schnittke et le *Stacheldraht* de Joachim. Dans un cas comme dans l'autre, les solistes ont plané sur la partition avec un feu peu commun, toutes catégories de concerts confondues. Qu'on aime ou non cette esthétique, elle a le mérite d'émouvoir et, dans le cas du Joachim, de trouver un ton idoine au sujet traité, sans mièvrerie. On se demande bien sûr ce que la flûte apporte vraiment. Les trois petits ensembles et la récitante nous le font facilement oublier.

Il a fait bon de retrouver Marie-Danielle Parent. Quelle voix, et surtout, quelle artiste. Elle rend toute l'intensité au curieux assortiment de miniatures des *Messages*. Les pauses entre les diverses parties auraient pu être plus courtes, resserrant ainsi le propos qui se diluait un peu. La présence de la chanteuse a largement compensé.

SMCO

Walter Boudreau: *Neuf Zéniths II*; Alfred Schnittke: *Dialog*; Otto Joachim: *Stacheldraht*; Igor Stravinski: *Ragtime*; György Kurtág: *Messages de feu*; Demoiselle R. V. Trousova: Claude Lamothe, violoncelle; Colombe Demers, récitant; Denis Bluteau, flûte; Marie-Danielle Parent, soprano. Ensemble de la SMCO, dir. Walter Boudreau. Salle Pierre-Mercure, le 11 mai 1195.

Curieux et amusant, ce concert. La pièce de Trimpin est plus un catalogue de ce que son instrument peut réaliser qu'une véritable composition. Quelques beaux climats, notamment la deuxième section et la dernière. Ici, le piano s'ouvre vers un nouveau monde de sonorité, ajout important à la lutherie de l'instrument. Retour, très heureux, des sonorités «préparées». Compositeurs et pianistes, aiguisez votre imagination: un territoire guère exploré s'ouvre devant vous.

La musique de Nancarrow est plus satisfaisante: «virtuosité» époustouflante de la mécanique, sonorité d'une épaisseur inouïe, grâce à la technologie. Si le kitsch des concerts à 8 pianos vous amuse un peu, ici vous serez par moment fasciné; si ce genre vous ennuit, vous serez ravivés.

En dépit d'objets issus de la musique «populaire», d'abus de glissandos et d'accord de trois sons, le geste et la forme des diverses *Studies* captivent. Est-ce de la grande musique? Peu m'en chaut: c'est un art qui apporte un souffle radicalement questionnant (où sont les limites de la vision du compositeur), qui ouvre des perspectives stimulantes pour l'avenir de la lutherie. Cherchez les enregistrements.

ACRO

Conlon Nancarrow: *Studies no 1, 12, 21, 37, 40, 3a, et autres Studies non cataloguées*; Trimpin: *Contraption IPP 72512*. Piano mécanique et dispositif informatique réalisés par Trimpin. Théâtre du Gesù, le 13 mai 1995.

Encore une fois, la salle était très pleine et le public nombreux n'a guère été déçu. L'après-midi a commencé avec les Folk Songs de Berio. Dans cette œuvre le compositeur a fait un splendide écart à ces mélodies simples. L'orchestre chatoie de mille couleurs discrètes et subtiles, toutes neuves. Comme quoi on peut faire du neuf avec du vieux.

Le répertoire défendu par le jeune Grinhaus ne l'a pas bien servi. Le *Concerto* de Honegger est ennuyeux, de l'avis même des gens qui m'entouraient. Quand au Saint-Saëns, s'il fait de l'effet, il faut démontrer ailleurs sa musicalité. On voit quand même que ce dernier savait «écrire». L'instrument sonne toujours bien et est audible. On ne saurait en dire autant du Honegger. La grande surprise depuis le début de ces Journées du XX^e siècle reste la magnifique interprétation qu'Angelina Réaux a livrée des *Sept Péchés capitaux* du tandem Brecht-Weil.

Un costume vulgaire, mise en scène discrète et appropriée, un art de la voix original et efficace. Mademoiselle Réaux chante ses interventions avec soit la voix de diseuse, soit celle de cantatrice, selon les inflexions de la musique. Weil a dû rêver d'une telle exécution. Jamais ne la quitte-t-on des yeux, ni des oreilles. Quand on lit le programme, on arrive encore à suivre son geste scénique, tant sa présence est imposante. On croit le drame de cette pauvre jeune fille exploitée par sa «famille», transposition de l'exploitation du pauvre par le riche. Le propos volontairement socialiste (ou communiste) n'a pas pris une ride. A preuve l'*Orgueil*, où, sur une parodie et une quasi citation de valse de Strauss, Anna raconte que «l'orgueil est réservé aux riches; fais ce que tu tiens de demander et non pas ce que tu veux faire». Le quatuor d'hommes fut également excellent et a bien déridé la salle avec son humoristique rappel «à la Bande Magnétique».

Bravo à Charles Dutoit qui, tout au long du concert, a été un accompagnateur hors pair. Même les petits accros sont passés comme du beurre, tant tout cela allait bon train. Avec un tel succès, il gagne de plus en plus son pari: intéresser les gens au répertoire de ce siècle par des œuvres fortes et d'accès plus facile pour les amener aux autres aspects de la réalité contemporaine.

LES DIMANCHES STANDARD LIFE

Luciano Berio: *Folk Songs*; Arthur Honegger: *Concerto pour violoncelle*; Camille Saint-Saëns: *Allegro appassionato pour violoncelle et orchestre*; Kurt Weil: *Les Sept Péchés capitaux*. Angelina Réaux, soprano; Léo Grinhaus, violoncelle; La Famille: membres du quatuor vocal Hudson Shad (Mark Bleeke et Hugo Munday, ténors; Peter Becker, baryton; Wilbur Pauley, basse). Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit.

SPECTACLES

Le temps des B.B. est révolu

SYLVAIN CORMIER

Des B.B., je me suis toujours bien accommodé. Il n'y jamais eu à s'attarder longtemps sur leur musique, mais bien peu à redire non plus: de la pop pré-pubère, certes, mais très bien faite. Il faut bien commencer quelque part. En d'autres temps, on choisissait entre les Osmonds ou les Jackson Five. Moi, à onze ans, c'était Mimi Hétu que j'avais élue initiatrice: je lui dois mon premier amour fabulé, mon premier long-jeu, le premier poster tiré des pages centrales du Photo-Vedettes à supplanter la tapisserie d'autos de course dans ma chambre. Un an plus tard, ouste le fantôme, hello l'identification, mon allégeance passait aux Beatles (hélas, déjà séparés!). On change vite, à douze ans.

Dans un Théâtre du Forum passablement parsemé (moins de trois mille spectatrices, pas mal d'enfants, autant de parents et quelques gars à la traine), on assistait samedi soir à la fin d'une étape. Le temps des B.B., on le voyait bien, était quasi révolu: quand Patrick Bourgeois, véritable Bruce Huard de son époque, a chanté que *L'Éternel est éphémère*, ce sont aussi les passions nagüère déclenchées par son groupe dont il faisait le deuil. On l'avait constaté la veille dans un Spectrum délirant: c'est le tour d'Eric Lapointe. L'idolâtrie d'âge tendre est impitoyable:

ou bien on vieillit et on passe à autre chose, Pearl Jam, Green Day, Offspring, ou alors on vient tout juste d'arriver à l'âge de l'adoration et l'on s'amourache de la nouvelle idole du moment. Le résultat est le même: les B.B. font partie de l'histoire ancienne.

Pour le trio, l'occasion de «faire le Forum» (fût-ce en version théâtre), rêve avoué d'une vie, était en toute probabilité la dernière: la soirée tenait en cela du caprice ultime, de l'apothéose un peu factice d'une carrière déjà bien essoufflée: quand Luc Plamondon, qui ne rate pas une occasion d'accaparer un micro (on en vient à se demander si le célèbre parolier, qui n'a pas jugé essentielle l'inclusion de ses textes dans le livret de la récente compilation de ses 25 plus grandes chansons, ne préfère pas être vu que lu), s'est pointé sur scène à l'entracte pour remettre aux B.B. une triple plaque soulignant les «500 000 copies vendues depuis le début», on ne pouvait s'empêcher d'y voir l'équivalent showbiz de la montre en or offerte aux employés envoyés à la pré-retraite. Que Plamondon, plutôt que les B.B., soit le plus chaleureusement ovationné, voilà qui disait tout.

Le spectacle lui-même sentait la fin des haricots: malgré le faste déployé — varillages à profusion, rideaux de velours, basiste/harmoniciste d'appoint —, les B.B. enfilaient leurs tubes comme à l'usine,

presque sans discontinuer, les ponctuant ça et là de petits boniments livrés sans joie. Si l'on ne pouvait s'empêcher de constater encore une fois l'efficacité de ces refrains enlevants (*L'Homme de ta vie*, *Fais Attention*, *Tes dans la lune*) et l'habile facture de ces ballades onctueuses (*Je tends les bars*, *Triste cirque*, *Donne-moi une chance*), on dénotait en même temps une sorte de lassitude générale: chaque bouclage de chanson semblait soulager le trio d'un vieux poids. Les B.B. se débarrassaient d'un répertoire et, ce faisant, de leur dernier contingent d'irréductibles. Combien d'entre elles, laissées samedi en plan par un show liquidé après le premier rappel, se découvriront bientôt de nouveaux chéris?

Certains iront peut-être voir du côté d'un Kevin Parent si elles y sont. Tout à fait convaincant en lever de rideau d'Eric Lapointe vendredi soir au Spectrum, première sortie montréalaise depuis la parution remarquée de l'album *Pigeon d'argile*, le jeune Gaspésien proposait ses fortes chansons avec un tel naturel, une telle propension au plaisir partagé, une telle honnêteté d'intention, une telle vigueur que les fans de Lapointe l'ont immédiatement adopté. L'avantage de Parent sur les B.B. (et peut-être même sur Lapointe), c'est que ses fans pourront vieillir avec lui. On appelle ça de la profondeur.

DANSE

Cucul, la praline?

HOMMAGE À BRIAN MCDONALD

Chorégraphies de Brian Macdonald. Musiques de Stan Kenton, Céline Dion, Jelly Roll Morton et Manteca. Interprétation par les membres de la la compagnie des Ballets Jazz de Montréal. Spectacle des Ballets Jazz de Montréal présenté à la Place des Arts, du 11 au 13 mai.

VALÉRIE LEHMANN

«Cucul la praline», aurait dit ma grand-mère, à propos du nouveau spectacle des Ballets Jazz de Montréal, à l'affiche en fin de semaine à la Place des Arts. C'était son expression favorite pour signifier qu'un événement n'était d'aucune importance, se gôintrait d'inepties naïves et ne valait pas la peine qu'on s'y arrête. Ces paroles s'accompagnaient toujours d'un geste de la main qui voulait dire quelque chose comme «Circulez, il n'y a rien à voir».

Mais selon moi, l'*Hommage à Brian Macdonald* que les Ballets Jazz ont choisi de rendre à l'artiste canadien en technique jazz âgé de 67 ans qu'est ce natif de Montréal, vaut bien plus que cela. Les quatre chorégraphies de Macdonald inscrites au programme de la Place des Arts valent la peine qu'on s'y arrête. Devant elles, s'efface d'ailleurs tout autre propos critique en danse qu'il aurait été possible de produire au même moment. Et ça parce que les Ballets Jazz de Montréal sont, comme leur nom l'exprime sans ambiguïté, une institution québécoise, qui tourne dans le monde entier depuis 20 ans avec une enseigne indiquant «Montréal», bien en vue au-dessus de leur tête...

Que les chorégraphies de Brian Macdonald, — dont *Big band*, *Red hot peppers*, *Fungus Amongus* et *Chansons populaires* —, soient insipides, ne serait pas un constat vraiment fâcheux. Il y a de par le monde des milliers de créateurs moyens ou médiocres qui réussissent très bien à vivre de leur «art». Dans cette ligne d'idées, *Chansons populaires* de Brian Macdonald, crée cette année pour les Ballets Jazz, représenterait simplement un parfait exemple de cet «art», composé de quelques saupoudrages marketing et de clin d'œil soi-disant divertissants. Trois chansons d'amour de Céline Dion et quelques mouvements de danse jazz, dignes d'un enchaînement pédagogique destiné aux classes de collégiens, composent le cœur de ce ballet. Sur la scène, se trame un banal duo entre un homme

assis de dos au public, sur une chaise de plastique noire de style Jean Coutu, et une femme qui tourne autour.

En passant vite sur le contenu de l'œuvre, il s'agirait donc là d'une pièce de danse jazz standardisée et mièvre. Ou d'un ballet sans conséquence, à l'instar de *Big band*, *Red hot peppers* et *Fungus Amongus*.

Cependant, conclure de cette courte analyse que l'*Hommage à Brian Macdonald* reste à éviter, serait une grave erreur. Car là où le bât blesse cruellement dans le spectacle des Ballets Jazz, c'est dans le propos idéologique.

Dans *Chansons populaires*, qui date d'à peine quelques jours, on assiste carrément, et trois fois de suite avec des personnages différents, à une parade d'amour vulgaire d'une femme qui essaye en vain d'attirer l'attention d'un mâle distant. La fille s'avance vers l'homme, à pas feutrés ou à grandes enjambées, supplie du regard et des mains, s'agenouille aux pieds de son redempteur, courbe l'échine, s'excuse... Voilà l'image de la femme actuelle que promène ce ballet.

Dans *Big band*, composé en 1986, qui relate les années 40-50, les demoiselles se pâment devant les messieurs, les gars s'enflamment à la vue des jupes tournoyantes. La musique joyeusement aseptisée de Stan Kenton sert exclusivement de faire-valoir; rien là-dedans ou là-dessous n'exprime une libération quelconque (et bon dieu pourtant, la musique jazz en 1945... cela avait une sacrée signification!).

Dans *Red hot peppers*, — un ballet conçu en 1990, qui se veut un hommage



PHOTO PATRICE MASSÉ

Susan Gaudreau et Eric Miles, des Ballets jazz de Montréal.

cune réelle signification, ni profondeur: sur un morceau du groupe Manteca intitulé *Nouvelle Afrique*, les interprètes pratiquent l'aérobic en short de jean's bleu et en brassière rouge. Comment ne pas s'arrêter devant cet étalage de... stupidités?

Ce spectacle des Ballets Jazz se produit à l'heure même où, aux États-Unis, le célèbre chorégraphe Bill T. Jones (que les Montréalais ont acclamé lors du Find 1992) est l'objet d'une vive controverse dans les milieux de la critique sur le sens intrinsèque de l'art vivant, parce qu'il a mis en scène à New York des malades du sida pour dénoncer par la danse certains abus sociaux.

Ce flamboyant *Hommage à Brian Macdonald* a lieu ici, à Montréal, à l'heure même où la métropole culturelle du Québec brille sur la scène internationale par la qualité de son Festival de Jazz. Ma grand-mère aurait triché: ce montage d'idées passées est bien plus que cucul la praline.

CINÉMA

Des sous
pour le
festival de
ChamberlanODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

C'est parti pour le festival Chamberlan, ci-devant rebaptisé Le Nouveau Festival international du cinéma, de la vidéo et des nouvelles technologies de Montréal. On apprend en fin de semaine, qu'après moult péripéties, son rendez-vous estival (du 8 au 18 juin) avait reçu l'appui financier de trois paliers de gouvernement: celui de la SODEC au provincial, de Téléfilm au fédéral et du Service de la Culture de la Ville de Montréal. Le montant de la subvention n'a pas été dévoilé, mais Claude Chamberlan se disait comblé, lui qui a reçu également l'appui de commanditaires privés et peut désormais se consacrer à une programmation qu'il annonce hors pair, voire unique au monde.

On se souvient que l'an passé, en rupture avec son associé Dimitri Eipides, il avait mis le cap sur l'été sans aide de l'Etat et avec les moyens du bord. Chamberlan n'a pas encore recouvré son financement 1994, mais se remet sur rails pour cette année, dit qu'il a affronté un certain nombre de déficits dans sa vie et qu'il en est toujours sorti vivant. Il travaille pour l'heure à arrêter son choix sur un film d'ouverture: soit *When the Night is Falling* de la Torontoise Patricia Rozema, soit *Zigra* du Montréalais André Turpin, soit *Dead Man* de Jim Jarmush. On ignore toujours si Dimitri Eipides, ex-associé et désormais rival, qui entend partir son propre festival à l'automne, recevra de son côté une aide d'Etat. A Téléfilm, la semaine dernière, on tenait à préciser que le financement de l'un n'excluait pas le financement de l'autre.

Le Festival
d'été de
Québec s'allie
aux SuissesRÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

Pour renforcer sa présence sur la scène francophone internationale, le Festival d'été international de Québec a conclu une entente de coopération et d'échange avec un autre grand festival de musique et chanson, le Paléo Festival de Nyon, en Suisse. Complétée par un rapprochement avec le Printemps de Bourges, en France, l'entente permet aux deux événements de mieux s'ajuster au «nouvel environnement compétitif» qui règne dans le domaine, selon la phrase employée par le directeur général du FEIQ, Michel Létourneau.

On se rappelle que le déplacement des Francofolies de Montréal de l'automne à l'été avait fait quelques remous, l'année dernière, les dirigeants du Festival d'été craignant de voir artistes et public s'éloigner de Québec. Dans ce contexte, l'importance de l'entente avec le Paléo, qui fête son 20^e anniversaire du 25 au 30 juillet prochain, était soulignée par la présence à Québec du président du Festival Nyonnais, Daniel Rosselat.

L'entente réalisée entre les deux festivals rend officielle une situation d'échange «en matière d'opération, de programmation et de promotion» qui existait déjà sur des bases amicales depuis plusieurs années. Les deux festivals entendent favoriser, dès 1996, la présentation d'artistes québécois et suisses dans l'autre pays. Un concours permettra également à six québécois de gagner un voyage à la 20^e édition du Paléo.

Au moment où le Festival d'été s'apprête à mettre fin à la gratuité complète des spectacles extérieurs en restaurant le port obligatoire du macaron, la présentation du Paléo Festival aux médias joue aussi un rôle stratégique sur le plan local. En six jours d'activités, le Paléo attire en effet, autour de ses quatre scènes situées sur un même site fermé, plus de 180 000 spectateurs qui s'abonnent pour toute la durée du Festival pour environ 175 \$ ou achètent un billet pour le soir de leur choix au coût moyen de 35 \$ (ce qui, compte tenu des échelles de prix suisses, équivaudrait plutôt à une quinzaine de dollars ici). Bien qu'on soit encore loin, à Québec, de songer à ce genre de billetterie, le Festival d'été ne peut que profiter, pour l'image, de l'exemple d'un festival qui allie une forte popularité à un prix d'entrée bien au-dessus des 2 à 5 \$ envisagés pour le macaron.

TÉLÉVISION

Voyages au bout de la nuit

TV5 présente une série de clips sur les massacres au Rwanda

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

La chanson thème de *Nuit et brouillard* — film sur le génocide perpétré par les nazis — dit éloquentement: «je twisterais les mots s'il fallait les twister, pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez!» Voici qu'à propos du génocide rwandais de l'an dernier sortent des «clips». Une série de vignettes poignantes d'une durée moyenne de 100 secondes. Trente témoignages recueillis au Rwanda en mars 1995, tel celui du directeur d'un hôpital de Butare s'indignant de ce que des médecins aient pu expulser des patients qui furent massacrés parce que Tutsis. D'autres collègues-médecins, «la plupart étaient mes anciens élèves», furent victimes de la délation de médecins oublieux de leur serment d'Esculape.

Intitulée *Soleil dans la nuit*, cette série de 30 entrevues réalisées par Gil Courtemanche, est diffusée depuis peu sur TV5, à 23h15, après *Visions d'Amérique*. A noter que le 1er juin, TV5 affiche à 19h30, l'enquête réalisée par Yvan Patry sur la mort de deux religieux canadiens au Rwanda: *La*

Part de Dieu, la part du Diable, qui a déjà fait la base d'un *Match de la vie* à TVA, le 25 avril.

Soleil dans la nuit, ce peut être un moyen d'élargir le public susceptible de réfléchir à cette tragédie rwandaise qui eut ses héros et ses salauds, comme toute guerre. L'on peut aussi craindre que certaines scènes confortent les calomnieux du «dark continent», même si de toute évidence les producteurs sont aux antipodes de ces préjugés.

Prenons l'un de ces clips: *Le Courage du colonel*. Un officier hutu (Léonidas), cinq jours après le début des tueries, soit le 12 avril 1994, persuadé d'autres officiers hutus de signer une pétition pour que cessent les massacres. L'appel ne sera pas entendu. On a au moins la preuve que tous n'avaient pas été fanatisés — il y eut aussi des officiers pour comploter contre Hitler. Dans un autre clip, on met à l'avant-plan *Un caillou dans le cœur*; le récit parle d'un professeur de chimie qui forme des animateurs chargés de semer les jalons de la réconciliation et ce, même face à ces Rwandais qui craignent de rentrer dans leurs communes parce qu'ils se sentent cou-

pables d'un «comportement qui n'est pas humain».

J'ai vu 14 de ces 30 clips. Celui sur les «héros ordinaires» confine au surréalisme, puisque certains Rwandais, nous dit-on, auraient fait «comme si» ils étaient des acteurs du génocide, pour jouer la comédie tandis qu'ils s'efforçaient de protéger quelques-uns de leurs compatriotes! Cette série nous parle aussi de femmes qui adoptent des enfants, sans acception de l'éthnie, même si l'une d'entre elles a perdu un fils (hutu) assassiné parce qu'il avait grandi trop vite et qu'on l'a cru Tutsi!

On peut dire beaucoup dans un clip qui ne fait pas deux minutes. Le long silence de gens traqués et réfugiés dans de faux plafonds, les orphelins-refuges, les églises devenues des abattoirs, mais surtout la tragédie «des arcs et des flèches» survenue à Mugina où 50 000 Tutsis s'étaient réfugiés. Le bourgmestre de Mugina tenta de les protéger, il fut assassiné; il y eut résistance héroïque de trois jours contre les miliciens tueurs... Mugina compte désormais 35 000 tombes de Tutsis massacrés, nous dit un survivant.